

en piste

REGROUPEMENT NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE
NATIONAL CIRCUS ARTS ALLIANCE

Les arts du cirque au Québec : une référence mondiale à préserver

L'urgence de soutenir une industrie prospère, innovante et
de renommée internationale à se relever de la crise

*Mémoire présenté à Monsieur Éric Girard,
ministre des Finances*

Décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
À PROPOS D'EN PISTE.....	3
RAPPEL DU CONTEXTE AVANT LA PANDÉMIE	4
IMPACTS DE LA COVID-19 SUR L'INDUSTRIE	5
UNE VISION STRUCTURANTE POUR LA RELANCE.....	10
NOS DEMANDES.....	11
CONCLUSION.....	13
ANNEXE 1 : SONDAGE SUR LES IMPACTS DE LA COVID-19 SUR LE SECTEUR DES ARTS DU CIRQUE	14

SOMMAIRE

Le secteur des arts du cirque au Québec est une référence mondiale disposant des capacités et des expertises nécessaires pour se relever de la crise dans laquelle il se retrouve depuis mars dernier. L'arrêt brutal des activités en formation, en création, en production et en diffusion ont entraîné la perte quasi-totale des revenus financiers de l'industrie, qui, rappelons-le, proviennent principalement de l'exportation de spectacles et des événements corporatifs. Ces revenus représentent 90% du chiffre d'affaires de l'industrie et les pertes financières sont évaluées à près d'un milliard de dollars.

La pandémie a secoué une industrie florissante, prospère, innovante et de renommée internationale. En raison de son modèle d'affaires reposant essentiellement sur l'exportation de spectacles, la reprise des activités et un retour en force sur les marchés sont impensables sans l'accès à un appui financier soutenu de la part du gouvernement du Québec. De plus, la durée prolongée de la crise a des répercussions directes sur la main d'œuvre qui se retrouve sans travail depuis plusieurs mois et dont les conséquences d'un arrêt prolongé pourraient être irréversibles. Si rien n'est fait pour leur assurer un travail, 94 % des individus songent à une transition de carrière. Une telle désertion serait catastrophique.

Il est donc urgent de remettre au travail les artistes, les artisans et les travailleurs du secteur des arts du cirque pour préserver les talents, les savoirs et l'expertise d'une industrie qui en aura besoin au sortir de cette crise sans précédent.

En vue du budget 2020-2021, afin d'assurer la survie et soutenir la relance du secteur des arts du cirque, voici nos demandes :

1. Augmenter le budget du ministère de la Culture et des Communications d'une somme récurrente de 2,5 M\$ pour soutenir la mise en œuvre de la filière de formation en arts du cirque et financer les organismes œuvrant en cirque social. Cette mesure serait complémentaire aux travaux de développement de la filière présentement en cours, pour laquelle le gouvernement du Québec a investi 1 M\$. Cela permettrait de soutenir l'industrie par le développement des talents.
2. Octroyer une somme récurrente de 10 M\$ au CALQ afin de soutenir les compagnies dans leur fonctionnement, d'assurer le maintien des activités et le retour au travail des artistes et des travailleurs, de hausser l'aide à la création, à la coproduction, à la diffusion, aux tournées, au soutien entrepreneurial, au développement numérique ainsi qu'au soutien à la mission des organismes. Cette hausse permettrait aussi d'assurer l'implantation de la mesure de protection à la CNESSST et d'améliorer les conditions des artistes et des travailleurs.
3. Miser sur le cirque dans l'établissement d'un programme d'aide à l'immobilisation pour la mise à niveau ou le développement de nouvelles infrastructures et d'équipements spécialisés en art du cirque, en formation, en création et en diffusion. S'assurer que tout nouveau projet de rénovation ou de construction de salle de spectacles puisse accueillir les spectacles de cirque.
4. Prévoir que les crédits d'impôt à la SODEC dédiés aux arts d'interprétation accordent les mêmes exemptions que dans les autres secteurs (jeu vidéo, du cinéma).

Nous considérons ces demandes raisonnables. C'est seulement avec ce soutien que le cirque parviendra à assurer son retour en force sur tous les marchés et à retrouver sa place dans le cœur des gens.

À PROPOS D'EN PISTE

Depuis son incorporation en 1997, En Piste, Regroupement national des arts du cirque demeure l'unique regroupement qui rassemble les professionnels et les organismes du secteur des arts du cirque au Canada. Comptant plus de 500 membres, il travaille à mettre en œuvre les conditions favorables au développement des arts du cirque.

Le cirque est un écosystème incomparable dans le secteur culturel. Il fait preuve de créativité, de diversité et d'innovation. En quelques années, il est devenu une référence mondiale qui inspire et qui fait la fierté du Québec !

Les artistes, les artisans, les travailleurs culturels et les organismes qu'il représente œuvrent dans toutes les composantes du secteur, soit en formation, en création, en production, en diffusion et en cirque social.

Le secteur des arts du cirque en bref

- Des centaines d'artistes invités à présenter leurs numéros (cabarets, festivals, événements spéciaux, télévision, etc.) partout dans le monde.
- Plusieurs compagnies œuvrant dans le domaine depuis de nombreuses années : L'Aubergine, Les Productions Éclats de rire, Les Foutoukours et Cirque Fantastic Concept.
- Outre le Cirque du Soleil, plusieurs compagnies de cirque se démarquant par leur immense succès à l'international : Cavalia, Cirque Éloize, 7 doigts de la main, FLIP Fabrique, Cirque Alfonse, Machine de Cirque, etc.
- De nouvelles compagnies et collectifs ont vu le jour au cours de la dernière décennie : Nadère arts vivants, Throw2Catch, Les Parfaits Inconnus, le collectif Les Improbables, Fabrique Méta morphosis, Nord Nord Est, LaboKracBoom, Toxique Trottoir, Cirque Carpe Diem, Artcorps, Luna Caballera, La Centaurée, etc.
- Un diffuseur spécialisé, la TOHU et d'autres diffuseurs à travers le Québec accueillant le cirque sans leur programmation régulière.
- Des festivals tels que le Festival Montréal Complètement cirque, Festival international de cirque Vaudreuil-Dorion, Turbo Fest, Festival des Îles de la Madeleine animant leur communauté et contribuant à la vitalité et l'essor de leur région.
- Plusieurs événements intégrant les arts du cirque dans leur programmation (Productions Carmagnole et Les Sages Fous) et de nombreuses prestations se déroulant dans l'espace public et les festivals de rue (FAR, Festival de Jazz de Montréal, Juste pour rire, etc.).
- Le cirque contribuant au développement touristique : un spectacle de cirque gratuit durant toute la saison estivale à Québec, une série de spectacles créés par le Cirque du Soleil et le Cirque Éloize à Trois-Rivières et à Shawinigan dynamisant la région durant l'été.
- Des compagnies de cirque développant des spectacles jeune public et sillonnant les régions du Québec (L'Aubergine, Les Foutoukours, La marche du crabe, Le Radiant, etc.).
- Les chapiteaux permettant d'attirer des spectateurs dans différentes localités et de rendre l'art accessible à un plus grand nombre de spectateurs.
- Des matchs d'improvisation s'inspirant de la Ligue nationale d'improvisation (LNI) offerts par l'Impro Cirque, qui a déjà participé à des matchs en France et en Argentine.
- Deux écoles supérieures, l'École nationale de cirque (ENC) et l'École de cirque de Québec (ECQ), contribuant au développement des talents.
- La création d'une chaire de recherche et un groupe de recherche universitaire (Chaire de recherche de l'ENC et le Groupe de travail de Montréal sur la recherche en cirque).
- Quelques écoles préparatoires et de loisirs (ENC, ECQ, École polyvalente de Disraeli, École de cirque de Verdun, École de cirque des Îles-de-la-Madeleine, École Horizon-Soleil, la Caserne 18-30, YMCA, Centre Sablon) établies dans quelques régions du Québec.
- Un premier festival scolaire en 2016, rassemblant près de 300 élèves de cinq écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Trois-Lacs.
- Une dizaine d'organismes d'intervention sociale implantés au Québec (Cirque du Monde, Cirque Hors Piste, Centre Jacques-Cartier, Artcirq, Dr. Clown, Clowns Sans Frontières, Programme de réadaptation au centre Lucie-Bruneau, etc.).
- De nombreux et prestigieux prix et mentions à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Des milliers de travailleurs culturels, incluant les programmeurs et les agents de tournée.
- Plusieurs agences de production, d'événements spéciaux animant le secteur corporatif (Circus Concepts, Cirquantique, La Bande Artistique, Château de Cirque, Carpe Diem LaboKracBoom, Le Monastère, etc.).
- Un secteur illustrant l'intégralité de la diversité culturelle de la société, dont les Premières nations, grâce à des projets collectifs comme Cirkaskina.

RAPPEL DU CONTEXTE AVANT LA PANDÉMIE

Une industrie prospère, innovante et dynamique

S'il y a une composante du milieu culturel qui s'est démarquée, c'est sans aucun doute le secteur des arts du cirque, par sa formidable ascension sur la scène mondiale. L'aventure et la réussite exceptionnelle du Cirque du Soleil et ses retombées sur le cirque, le secteur culturel, l'économie et l'identité du Québec à l'étranger sont magistrales.

Autrefois considérés comme mineurs parmi les arts vivants, les arts du cirque sont devenus de fiers ambassadeurs de la créativité et de l'innovation artistique au Québec. Un nombre croissant d'artistes, d'organismes et de travailleurs culturels ont contribué à la vitalité et à l'avancement des arts du cirque. On dénombre une centaine d'entreprises (compagnies de création, écoles, organismes en cirque social, diffuseurs, etc.) de cirque au Québec. Cela sans compter les milliers d'artistes, d'artisans, de formateurs et de travailleurs culturels, venant d'ici et d'ailleurs.

Aussi, le secteur de la formation jouit d'une notoriété exceptionnelle et figure parmi les meilleurs au monde. Les organismes œuvrant dans le domaine du cirque social québécois contribuent à la persévérance scolaire et agissent auprès de clientèles en difficulté.

Avant mars 2020, les compagnies de cirque diffusaient leurs spectacles partout sur la planète. Ce sont plus de 11 millions de spectateurs rejoints dans le monde. On estime que le secteur générait au Québec plus de 4 000 emplois (temps complet et partiel) chaque année, représentant tout un bassin d'experts issus de l'industrie créative, mais aussi de domaines connexes, tels que l'ingénierie, la biomécanique, etc., et plusieurs centaines de millions versées en salaires, en cachets et en achat de produits locaux. 90 % des revenus générés par l'industrie proviennent de l'exportation de spectacles et de la réalisation d'événements dans le secteur corporatif.

Le cirque a fait preuve d'une vitalité incroyable dans le renouvellement des techniques, des formes et des esthétiques. Son déploiement extraordinaire au cours des trente dernières années a généré des milliards de revenus et a permis au secteur de devenir une référence mondiale dans son domaine. En fait, le cirque est à la fois un art reconnu et une industrie qui a connu une croissance accélérée et remarquable.

Il y a 9 mois, le cirque était une véritable industrie prospère, dynamique et innovante contribuant à l'essor des arts et de la culture et à l'économie du Québec. Il a su ainsi développer un modèle d'affaires unique, inspirant et très enviable.

Malgré les succès, un statut précaire et un soutien public inférieur aux autres arts de la scène

Malgré ses succès, selon une étude économique réalisée par AppÉco en janvier 2020 révélait une précarité chez les compagnies et les individus et des inégalités en matière de financement public dans les arts de la scène. Paradoxalement, le secteur des arts du cirque a pâti de son apparente « bonne santé » occasionnée par ses succès et sa réussite exceptionnelle sur la scène internationale. Or, cette distorsion a alimenté de nombreuses perceptions erronées, notamment sur le plan lucratif et sur la circulation des œuvres. Le cirque est un art coûteux, complexe, comportant une gestion de risque exigeant temps et investissement tant chez les artistes que chez les entreprises.

Au début de l'an 2020, AppÉco avait réalisé une analyse économique du cirque au Québec, ayant pour objectifs d'évaluer la contribution du secteur du cirque à l'économie du Québec et d'établir dans quelle mesure l'aide financière gouvernementale était alors appariée à cette contribution. L'étude révélait des inégalités en matière de financement public dans les arts de la scène. Soulignons ici que notre objectif n'est pas de remettre en question le financement et les avantages fiscaux accordés aux autres secteurs culturels du Québec. Il s'agit plutôt de rappeler que le cirque n'obtenait pas sa juste part de l'aide gouvernementale et qu'à cet effet, une augmentation du budget global de la culture s'avérait nécessaire pour y parvenir. Voici un rappel des conclusions de l'étude sur le soutien gouvernement accordé au secteur des arts du cirque¹:

- trois catégories d'organismes : une multinationale unique et exceptionnelle (le Cirque du Soleil, voir encadré) ; quelques compagnies comptant typiquement 150 personnes et plus, soit une certaine masse critique ; et beaucoup d'autres petits organismes ;
- des revenus mondiaux de 90 M\$ (excluant le Cirque du Soleil) : malgré tout, les quelque 1 000 travailleurs québécois du secteur des arts du cirque gagnaient un revenu annuel moyen inférieur à 30 k\$ et avaient un statut souvent précaire ;
- près de 90 % des représentations données hors du Québec : en conséquence, les revenus domestiques (5 M\$) étaient nettement inférieurs aux dépenses auprès des fournisseurs (19 M\$) et aux investissements (27 M\$) ;
- un soutien public insuffisant : les fonds accordés au cirque par la SODEC étaient minimaux, tandis que ceux venant du CALQ étaient pratiquement deux fois moindres que ceux accordés aux autres arts de la scène : 16 % de la billetterie (vs. 33 % pour les autres disciplines), 8,82 \$ par spectateur (vs. 12,34 \$) ou 4 990 \$ par employé (vs. 8 522 \$). Au total, l'appui financier reçu des gouvernements et de sources caritatives atteignait 12,7 M\$ en 2018 et a permis au cirque de générer des revenus mondiaux considérables, dont bénéficiaient les entreprises et les travailleurs du Québec.

Malgré son envergure et le caractère international de ses activités, le cirque vivait donc dans la précarité, résultat d'un soutien public inférieur à celui des autres arts de la scène, de ses contraintes particulières d'exploitation (risque de performance, coût des équipements, préparation des artistes, etc.) et de la grande diversité des réalités économiques des organismes le composant (taille, diversité des marchés, gestion complexe, etc.).

Pour soutenir sa croissance, sa vitalité et sa pérennité, des demandes de 12,5 millions ont été formulées au précédent budget, de même qu'un ajustement au crédit d'impôt ainsi qu'un soutien financier pour le développement d'infrastructure.

IMPACTS DE LA COVID-19 SUR LE SECTEUR DES ARTS DU CIRQUE

Les premiers impacts de la pandémie se sont fait ressentir dès janvier 2020 par l'arrêt des spectacles en Chine. Ensuite, l'annulation et le report des spectacles et des créations, la fermeture des écoles, des salles de spectacles et des lieux d'entraînement, l'incapacité pour les artistes d'exercer leur métier, l'incertitude entourant la reprise et la relance des activités ainsi que la perte magistrale de revenus mettent en péril la survie du secteur et briment toute possibilité d'élan.

¹ Ces constats excluent le Cirque du Soleil, une multinationale unique et exceptionnelle générant des dizaines, voire des centaines de M\$ en retombées économiques.

La communauté circassienne a été frappée de plein fouet. La chute vertigineuse du Cirque du Soleil, sa mise à l'abri des créanciers et sa vente récente démontrent l'ampleur de la secousse pour notre milieu. Qui aurait cru qu'en quelques semaines, tout un écosystème serait ébranlé à ce point. Le modèle d'affaires, basé principalement sur l'exportation et sur les événements corporatifs, s'est complètement écroulé.

Vulnérable avant la crise, le secteur des arts du cirque l'est encore davantage aujourd'hui. On estime que les pertes totales et cumulées de revenus se chiffrent à des centaines de millions de dollars et des milliers de pertes d'emplois. Il faut aussi mentionner qu'une grande majorité d'artistes et de travailleurs culturels (94 %) songent à amorcer une transition de carrière ou à quitter le milieu. La perte de savoir et de compétences sera désastreuse si rien n'est fait pour assurer le maintien en emploi. La détresse des artistes, des pigistes et de tous ceux qui ont perdu leur emploi est véritable, alors que 67 % disent souffrir de dépression et d'anxiété. Pour plusieurs, quitter le secteur des arts du cirque n'est pas un choix, mais une fatalité et ne constitue en rien un processus normal de transition de carrière.

Malgré les pertes financières, les compagnies doivent assumer les frais d'opération, d'entretien et d'immobilisation ainsi que les coûts supplémentaires pour assurer la sécurité et l'implantation des protocoles sanitaires. De plus, la surcharge de travail, l'épuisement professionnel et la diminution des conditions de travail auront des impacts sur la capacité des compagnies à retenir le personnel en emploi et sont d'autres facteurs à considérer tant la détresse des employés est palpable.

Soulignons toutefois que les mesures d'aide mises en place par les gouvernements durant la crise ont été essentielles et ont permis au tiers des compagnies de passer au travers des derniers mois. En juin 2020, la ministre de la Culture, Nathalie Roy, a annoncé une aide de 10 M\$ au secteur en raison du déficit de financement public et de la perte importante de revenus d'exportation depuis le début de la crise. Outre le financement octroyé au fonctionnement et à la réalisation de projets artistiques, cette aide a, entre autres, permis la réouverture de cinq centres d'entraînement professionnel à Montréal et à Québec, ainsi que la mise en place d'un programme de remboursement à l'entraînement des artistes. Des mesures essentielles pour le secteur et dont les retombées sont extrêmement positives. Il est fondamental que l'aide financière de 10 M\$ soit reconduite et récurrente pour assurer la pérennité du secteur et soutenir sa relance.

Sans un soutien financier récurrent du Gouvernement du Québec, le cirque québécois ne pourra préserver sa position de leader mondial dans son domaine. En effet, si rien n'est fait à court terme, ce secteur apparemment prospère ne pourra plus relever les défis auxquels il fait face.

La firme AppÉco a également documenté l'évolution de l'impact économique de la COVID-19 sur le cirque, depuis quelques semaines précédant la pandémie jusqu'à aujourd'hui. Rappelons que cette analyse reflète des observations indépendantes d'une firme experte.

En somme, sans l'aide gouvernementale reçue depuis la mi-mars, le milieu du cirque n'aurait pas survécu à la pandémie. Malgré tout, tant les organismes créant et produisant le cirque que les artistes et autres travailleurs qui le font vivre subissent toujours d'importantes difficultés et insécurités professionnelles et financières. D'ici à une réelle reprise des activités, le secteur continue d'avoir besoin d'aide publique pour survivre à cet arrêt quasi complet des activités et reprendre ses activités de diffusion dès que les consignes de la santé publique le permettront.

Néanmoins, le secteur peut reprendre rapidement l'ensemble de ses autres activités de formation, de recherche et de création, de répétitions de spectacles, d'entraînement des artistes, de prospection de marchés, d'élaboration de nouveaux projets, de captation audiovisuelles, etc. dans le respect des mesures sanitaires afin de préparer sa reprise de présentation de spectacles et de tournées.

D'importantes pertes financières et humaines subies dès les premiers mois de la pandémie

Dès février 2020, le secteur des arts du cirque a été parmi les plus durement frappés par la COVID-19, devant arrêter complètement ses activités dès le mois de mars. Cela signifiait non seulement la fin des spectacles au Québec, mais aussi dans le reste du monde, vu les interdictions de voyager. D'un point de vue économique, cela s'est traduit par une perte immédiate de tous les revenus autonomes pour tous les travailleurs et les organismes de cirque, sans savoir quand il sera possible de recommencer à en gagner. En parallèle, plusieurs coûts de main-d'œuvre et autres coûts fixes (loyer, électricité, entretien, etc.) n'ont pas pu être tous éliminés, ce qui en a placé plusieurs en situation financière critique.

En mai 2020, En Piste a procédé à un sondage pour évaluer les impacts de la pandémie dans son milieu². Les principaux constats étaient les suivants :

- les pertes cumulées projetées pour la fin de juillet étaient estimées à 234 k\$ par entreprise, pour un total projeté de 19,2 M\$. Fait inquiétant, les cachets non versés aux artistes ou travailleurs autonomes ayant déjà réalisé leurs prestations étaient alors estimés à 6,1 M\$ jusqu'à la fin de juillet 2020.
- les pertes salariales projetées pour les travailleurs s'élevaient en moyenne à 14,5 k\$. Ces pertes projetées étaient principalement causées par l'annulation de contrats de spectacles et d'événements corporatifs, et représentaient plus de la moitié de leurs revenus annuels moyens. La situation précaire de plusieurs artistes et travailleurs en incitait une majorité à effectuer une transition professionnelle (66 % envisageaient alors une transition de carrière), une donnée inquiétante qui entraînerait alors de fâcheuses conséquences lors de l'éventuelle relance des activités.
- si les industries culturelles en général sont davantage touchées par la pandémie de COVID-19 que beaucoup d'industries, la situation est pire pour les arts du cirque. En plus de l'arrêt complet des activités, leur éventuelle reprise suppose un investissement important en amont considérant la complexité de la pratique, le temps requis d'entraînement et de préparation, ainsi que les coûts relatifs à la gestion des installations, de l'équipement et du risque. De plus, l'amortissement des coûts d'un spectacle s'échelonne généralement sur plusieurs années de tournée, mais a été immobilisé par l'arrêt des activités.

Une chute dramatique pour le Cirque du Soleil

Le Cirque du Soleil est une multinationale exceptionnelle et unique, fondée en 1984 et ayant pavé la voie pour le reste du secteur. Selon les informations publiques disponibles à son sujet en janvier 2020, l'entreprise avait présenté des spectacles dans 250 villes depuis sa fondation, comptait 4 000 emplois dans le monde, dont environ 1 500 au Québec (Les Affaires), et avait engrangé des revenus mondiaux dépassant les 800 M \$US (Moody's). Avant la pandémie, cette entreprise avait généré des retombées économiques considérables pour l'économie du Québec.

À l'instar du reste du secteur, le Cirque du Soleil a été frappé de plein fouet par la pandémie, le forçant à annuler ses spectacles et à licencier des milliers de travailleurs. Placée sous la protection des tribunaux contre la faillite, l'entreprise a annoncé en juillet dernier l'acceptation d'une offre d'achat de ses créanciers, devant servir de point de départ à sa vente aux enchères un mois plus tard. En octobre, c'est finalement un groupe de créanciers menés par le fonds torontois Catalyst Capital qui s'est vu autoriser le rachat de l'entreprise, mettant alors fin à la

² Source : Impacts de la COVID-19 sur le secteur des arts du cirque, avril 2020
([https://enpiste.qc.ca/medias/files/Publications%20et%20m%C3%A9dias/%C3%89tudes/R%C4%97sultats%20des%20sondages%20sur%20les%20impacts%20li%C4%97s%20aux%20arts%20du%20cirque%20-%20COVID-19%20\(Avril%202020\).pdf](https://enpiste.qc.ca/medias/files/Publications%20et%20m%C3%A9dias/%C3%89tudes/R%C4%97sultats%20des%20sondages%20sur%20les%20impacts%20li%C4%97s%20aux%20arts%20du%20cirque%20-%20COVID-19%20(Avril%202020).pdf))

propriété québécoise du Cirque. Toutefois, le groupe d'investisseurs s'est engagé à conserver le siège social au Québec pendant au moins cinq ans.

Un léger répit, puis une deuxième vague qui frappe encore plus fort

Durant l'été 2020, un début de relance s'était amorcé, avec la baisse du nombre de cas de COVID-19 et la reprise de plusieurs activités économiques, dont certains spectacles. Cependant, l'augmentation du nombre de cas a entraîné une nouvelle fermeture généralisée des activités du secteur. L'absence de revenus autonomes est particulièrement difficile durant cette période des Fêtes, qui est généralement très active dans le secteur des arts du cirque.

Dans le contexte actuel, il est impensable d'imaginer une reprise substantielle des activités dans l'ensemble des arts de la scène avant que la vaccination massive ne soit devenue réalité, soit entre le début de l'été et la fin de l'automne 2021. Pour savoir où en est la situation de son secteur, aussi bien du côté des organismes de cirque (compagnies, écoles, cirque social, etc.) que des individus, En Piste a réalisé un second sondage en novembre 2020, qui met à jour plusieurs des résultats d'avril, en plus de donner de nouveaux renseignements sur le recours à l'aide publique et les perspectives des organismes sur l'horizon 2021 et 2022. Les résultats de ce sondage, cohérents avec ceux de la précédente édition, ainsi qu'avec notre étude du début de l'année, démontrent une aggravation de la situation économique du secteur des arts du cirque qui méritent une attention immédiate de la part des gouvernements.

Tableau 1. Échantillons du sondage En Piste, novembre 2020³

Organismes	Individus
N=61	N=320
77 % Québec	70 % francophones ; 80 % Québec
60 % compagnie / agence de production et 67 % autre mission, dont 38 % école, 16 % cirque social, 10 % diffuseurs / festival*	82 % artiste et 87 % autre occupation : enseignement, mise en scène, chorégraphie, etc.

Impact de la crise sur les compagnies et les organismes

- *Arrêt complet des représentations* : après certains signes d'espoir au courant de l'été, toute représentation publique est désormais exclue, ce qui a provoqué l'annulation ou le report de spectacles, d'activités de diffusion et de formation. Les résultats d'assistance sont frappants : de près de 160 000 spectateurs en 2019, dont près de 115 000 hors du Canada, les répondants n'en ont rejoint que 9 500 cette année (2 300 hors du pays). En parallèle, les programmes d'enseignement en loisir ont également été mis sur pause.
- *Baisse marquée du chiffre d'affaires* : conséquence de la fin des spectacles, les revenus autonomes des organismes ont été divisés par quatre en 2020, soit de plus de 1,2 M\$ à moins de 300 k\$. Fort heureusement pour les organismes, l'aide publique a crû de 340 à près de 500 k\$ en moyenne. Entre autres, 70 % des organismes du Québec n'ont pas eu accès à l'aide financière de 10 M\$ promise à ce secteur. Quant aux 30 % qui ont reçu cette aide, leur montant moyen s'élevait à 250 k\$. D'autre part, les dons et commandites ont reculé, en raison des difficultés économiques liées à la pandémie.

³ Le sondage réalisé par le regroupement est joint en annexe.

- *Coupures pour les travailleurs*: la pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution du nombre des heures travaillées et de la rémunération des travailleurs des arts du cirque. Plus de la moitié des travailleurs ont été licenciés, dont la majorité était des travailleurs occasionnels. Ces coupures ont aussi entraîné des pertes d'expertise et de compétence dans la moitié des organismes.

Impact de la crise sur les individus

- *Annulation des activités*: naturellement, les artistes de cirque, les techniciens, les concepteurs et tous les autres travailleurs des arts du cirque ont vécu l'annulation de leurs tournées et événements, mais aussi des répétitions, des activités de formation et de la création de spectacles.
- *Transition de carrière*: le résultat le plus morose du sondage est sans contredit le suivant : 94 % des répondants envisagent désormais une transition de carrière ! Parmi ceux-ci, une forte majorité resterait dans le domaine s'ils en avaient la possibilité (92 %), tandis que 28 % des répondants sont indécis à ce sujet. En clair, il s'agit du cœur créatif du secteur qui est mis en péril par l'inactivité forcée et dont la désertion aurait des effets néfastes et persistants, susceptibles d'affecter significativement la reprise d'activités.
- *Chute des revenus*: le sondage présente deux résultats à ce titre, soit une valeur absolue moyenne de près de 30 k\$ par individu, ainsi qu'un écart moyen de 25 k\$ entre les moyennes des revenus projetés cette année comparativement à ceux de 2019, soit une baisse de 65 % dans ce dernier cas.
- *Conséquences humaines de la pandémie*: pire encore, la pandémie a engendré plusieurs répercussions importantes liées à l'incapacité d'exercer son métier, de s'entraîner ou de créer, ainsi qu'à l'incertitude du délai et des règles d'un éventuel retour à un nouvel équilibre durable ; à la dépression et l'anxiété, touchant 65 % des répondants ; ainsi qu'à diverses conséquences économiques néfastes, par exemple l'endettement personnel ou l'obligation de cumuler des emplois (une personne sur trois), ou encore la vente de biens personnels ou l'obligation de recourir aux banques alimentaires (une personne sur cinq).

Actions et innovations réalisées depuis le début de la pandémie

Malgré la pandémie, les organismes et les travailleurs du cirque ont réussi à poursuivre certaines activités, dans la mesure où elles étaient permises par les autorités de santé publique. Également, plusieurs ont réussi à innover et à se diversifier dans le cadre des mesures de confinement. À l'opposé, d'autres ont difficilement accusé le choc de la pandémie et l'arrêt des spectacles, ce qui les a poussés à se questionner face à l'avenir et même envisager de quitter le cirque.

Pour les organismes ayant poursuivi certaines activités, des proportions variant autour d'un tiers d'entre eux ont pu réaliser des activités de formation, la présentation ou la diffusion de spectacles, l'ouverture de studios pour les entraînements libres, ou encore des activités de prospection de marchés. Certains organismes ont également mis en place des activités permettant de survivre ou de se préparer à une éventuelle relance. Cela inclut la création de spectacles, le développement des capacités de diffusion numérique, et la participation à un film, à la captation de spectacle ou à des colloques. Toutefois, bien que le numérique ait pris de l'ampleur, ces activités ne remplacent pas la nature et l'ampleur des activités économiques d'avant la COVID.

Environ la moitié des individus a pu poursuivre l'entraînement, tandis qu'entre 25 % et 30 % ont pu enseigner, créer un nouveau numéro ou spectacle, participer à un spectacle ou se former. Certains ont travaillé à développer un nouveau projet numérique ou à d'autres activités de

création ou de prestation. Ces actions démontrent la ténacité d'un secteur désireux de préserver sa vitalité.

Cependant, beaucoup d'autres individus ont initié de nouvelles activités professionnelles pouvant les éloigner du cirque, comme la recherche d'emploi (38 %), un nouvel emploi dans un autre domaine d'activités (29 %) ou le retour aux études (22 %).

UNE VISION STRUCTURANTE POUR LA RELANCE

Soutenir l'industrie par le développement des talents

Il faut soutenir financièrement le réseau de l'enseignement en arts du cirque pour le développement des talents et des compétences. Du loisir à la formation préparatoire jusqu'à l'enseignement supérieur, c'est l'ensemble de la filière de formation qui doit devenir une source d'inspiration pour les arts du cirque et le public.

Il faut aussi stimuler la recherche, la préservation, les savoirs et des compétences et le développement de talents dans un contexte mondial en totale transformation. La mise en place d'une filière de formation structurée est essentielle au maintien de l'excellence des pratiques et surtout pour pallier le manque de main-d'œuvre en raison des transitions de carrières. Il faut aussi miser sur le développement de programme de formation de courte durée, de formation rémunérée et de mentorat pour soutenir les ressources humaines dans le développement de nouvelles compétences.

Un rattrapage et une mise à niveau des infrastructures spécialisées et adéquates sont essentiels pour assurer des conditions d'enseignement et d'apprentissage sécuritaires et innovantes.

Assurer leur retour au travail et en force sur tous les marchés

Pour appuyer la relance, on doit assurer le maintien en activités des compagnies en appuyant les démarches de création et d'innovation. À cet égard, il faut assurer l'accroissement du soutien financier en création, en production et en recherche, adaptés à la réalité des arts du cirque, et cela sur tout le territoire. Il faut aussi soutenir les artistes dans leur entraînement. L'art du cirque est un art de performance qui exige un entraînement quotidien. Rappelons que les artistes doivent en assumer les frais sans recevoir aucune rémunération. Il faut donc assurer des mesures qui les soutiennent dans cet aspect du métier.

Il est fondamental de maintenir en activités les artistes, les artisans et les travailleurs culturels. Sans eux, le cirque et la relance n'existeront pas. La requalification ou le départ massif de la main-d'œuvre vers d'autres secteurs d'activités économiques serait désastreux. Il faut impérativement assurer le retour des artistes et des créateurs en studio afin de maintenir la vitalité du secteur et les capacités d'innovation en tenant compte du pluralisme artistique, de la diversité, de l'inclusion et de l'équité.

Des mesures de soutien devront être mises de l'avant pour permettre aux compagnies de retrouver leur position sur les marchés internationaux.

Rendre le cirque accessible au public

Pour appuyer la relance dans le secteur de la diffusion, il faut mettre la rencontre des publics canadiens au cœur du prochain élan de développement des arts du cirque est primordial. Ce nouveau déploiement territorial doit viser tous les publics et toutes les régions et les provinces

par la mise en place d'un véritable réseau de diffusion en salle, sous chapiteau et dans l'espace public. Il faut déployer des mesures d'aide à la circulation de spectacles. Les succès internationaux doivent aussi se conjuguer localement.

Il faut aussi permettre aux compagnies de ramener leur équipe en studio afin d'ajuster ou de maintenir les répétitions, et ainsi être prêt à l'ouverture des salles de spectacles. Rendre un spectacle après une période d'interruption demande argent, temps et préparation. Les répétitions peuvent s'étaler sur plusieurs mois. Les compagnies devront également recruter de nouveaux artistes en raison des transitions de carrière et ajuster les spectacles en conséquence.

On doit aussi mettre en place des stratégies pour soutenir le retour sur les marchés. Il serait dommage de perdre cette position de leader international. Un soutien aux initiatives stimulant la promotion et les représentations, les marchés du spectacle tels que le Marché international de cirque contemporain (MICC) et l'exportation devront être au rendez-vous.

On doit également développer la littératie numérique et la présence du cirque sur le numérique ainsi que dans les médias. Il faut permettre au secteur d'effectuer un rattrapage et une mise à niveau en matière d'immobilisation. Pour développer la diffusion de spectacles au plan national, une mise à niveau dans les salles de spectacles est nécessaire.

Un plan de promotion auprès du public serait également souhaitable afin de faire découvrir les nouvelles initiatives circassiennes sur le territoire et stimuler le retour de la population et des touristes aux activités culturelles.

Investir dans le cirque comme agent de transformation sociale

Plusieurs études démontrent que celle ou celui qui pratique le cirque développe ses capacités physiques, le dépassement de soi et de ses limites, l'estime de soi et la confiance en ses moyens. Sa pratique en groupe favorise également la coopération, l'entraide et l'esprit citoyen. Le cirque social est quant à lui un moyen de médiation et un mode d'action sociale utilisant les arts du cirque comme outils d'intervention en rejoignant des populations en difficultés : jeunes marginalisés, réfugiés, etc. Tout un réseau dans ce champ d'intervention s'est bâti au fil des ans.

En ces temps difficiles, le nombre de citoyens vulnérables augmente et les besoins pour les soutenir également. La reconnaissance du cirque social est un enjeu de première importance pour soutenir les compagnies dans leur mission au Québec.

Il faut donc soutenir le déploiement du réseau des organismes en cirque social et reconnaître ses impacts bénéfiques sur le bien-être, le comportement et l'esprit citoyen afin de préserver les acquis et d'assurer le développement d'approches de médiation culturelle et d'interventions en cirque social. Appuyons les activités novatrices en matière de médiation culturelle en arts du cirque, en particulier les projets collaboratifs, qui favorisent la rencontre des communautés et les échanges culturels, de pratiques et d'expériences.

NOS DEMANDES

L'aide publique octroyée au cours des derniers mois a été fort bénéfique au secteur des arts du cirque permettant à plusieurs organismes de survivre jusqu'à aujourd'hui.

Néanmoins, les besoins financiers demeurent importants et, surtout, immédiats. Si aucune aide financière supplémentaire n'est allouée au secteur après mars 2021, plus de six organismes sur dix estiment qu'ils n'auront d'autre choix que de cesser leurs activités. L'aide financière serait requise principalement pour aider les organismes à continuer de fonctionner dans ce contexte de pandémie, c'est-à-dire de les soutenir afin d'assurer le maintien des activités de création,

d'innovation et d'entraînement. En effet, contrairement à la grande majorité des travailleurs, les artistes du cirque ont besoin de temps, d'espace et de soutien financier pour maintenir leurs capacités physiques et artistiques, et encore davantage pour les bonifier. Les compagnies doivent pouvoir conserver leur équipe afin d'être prêts pour la relance et maintenir le positionnement avantageux de ce secteur culturel sur les marchés internationaux.

Du côté des travailleurs, près de huit sur dix (77 %) estiment que la fin du programme de prestations salariales met en péril leur capacité de poursuivre leurs activités professionnelles, comparativement à 62 % en avril. Il faut permettre le maintien des activités professionnelles pour les artistes et les travailleurs culturels. Un nombre élevé de départ vers d'autres secteurs d'emploi serait catastrophique sur la relance.

Que ce soit en cirque ou ailleurs dans l'économie, la survie de tout organisme ou entreprise dépend de sa capacité à gagner des revenus nets positifs. Pour ce faire, la somme de ses revenus autogénérés, venant de fonds publics, ou les deux à la fois, doit être égale ou supérieure à ses coûts d'exploitation, donc liés à la main-d'œuvre et aux autres postes de dépense. Si l'organisme perd systématiquement de l'argent, donc engage tous les mois des dépenses plus grandes que ses revenus, alors c'est simplement une question de temps avant qu'il ne ferme ses portes.

Les organismes des arts du cirque sont en arrêt forcé et se conforment aux directives de la santé publique, car ils comprennent l'importance du strict respect de ces mesures visant à contrer la pandémie pour le bien-être collectif. En contrepartie, les divers paliers de gouvernement doivent mettre en place des mesures mieux adaptées au secteur pour aider ses organismes à survivre jusqu'à la reprise et assurer leur pérennité.

Il importe également de mentionner le milieu a su adapter ses activités aux mesures sanitaires. Aucun foyer d'éclosions d'importance n'a été reporté, témoignant de la rigueur et de l'efficacité du secteur à trouver des solutions pour la reprise des activités. De plus, la pandémie a également révélé le pouvoir qu'a la culture de rassembler les communautés en période de crise. La communauté circassienne canadienne n'a jamais été autant soudée et un véritable réseau d'entraide s'est bâti entre les leaders du secteur.

En réalité, la pandémie a révélé les grandes fragilités structurelles et a accentué les inégalités de financement par rapport aux autres secteurs de la scène. Elle cause une onde de choc auquel le milieu aura véritablement de la difficulté à se relever. Les données concernant l'impact de la pandémie sur le secteur des arts du cirque se multiplient et se transforment au fil des semaines.

Sans un plan d'action gouvernemental du Gouvernement du Québec, le cirque ne pourra conserver sa position de leader mondial. Dans ce contexte, il faut profiter de ce temps d'arrêt pour assurer la structuration du secteur en misant sur ses forces, ses capacités d'innovation et sa vitalité.

En effet, si rien n'est fait à court terme, ce secteur apparemment prospère ne pourra plus se relever seul tant les défis auxquels il fait face sont gigantesques. Nous proposons donc d'assurer un véritable déploiement national des arts du cirque et d'en assurer l'accès à la population. Pour soutenir ce plan de relance, nos cibles financières sont les suivantes :

1. Augmenter le budget du ministère de la Culture et des Communications d'une somme récurrente de 2,5 M\$ pour soutenir la mise en œuvre de la filière de formation en arts du cirque et financer les organismes œuvrant en cirque social dans le programme PAFOFA. Cette mesure serait complémentaire aux travaux de développement de la filière présentement en cours, pour laquelle le gouvernement du Québec a investi 1 M\$. Cela permettrait de soutenir l'industrie par le développement des talents.
2. Octroyer une somme récurrente de 10 M\$ au CALQ afin de soutenir les compagnies dans leur fonctionnement, d'assurer le maintien des activités et le

retour au travail des artistes et des travailleurs, de hausser l'aide à la création, à la coproduction, à la diffusion, aux tournées, au soutien entrepreneurial, au développement numérique ainsi qu'au soutien à la mission des organismes. Cette hausse permettrait aussi d'assurer l'implantation de la mesure de protection à la CNESST et d'améliorer les conditions des artistes et des travailleurs.

3. Miser sur le cirque dans l'établissement d'un programme d'aide à l'immobilisation pour la mise à niveau ou le développement de nouvelles infrastructures et d'équipements spécialisés en art du cirque, en formation, en création et en diffusion. S'assurer que tout nouveau projet de rénovation ou de construction de salle de spectacles puisse accueillir les spectacles de cirque.
4. Prévoir que les crédits d'impôt à la SODEC dédiés aux arts d'interprétation accordent les mêmes exemptions que dans les autres secteurs (jeu vidéo, du cinéma).

CONCLUSION

Le secteur des arts du cirque au Québec est à un moment décisif de son existence. Fort de ses succès, ici comme ailleurs, il fait maintenant face à des enjeux majeurs qui mettent en péril sa créativité, sa capacité d'innover, son dynamisme, sa vitalité et sa croissance. Le cirque est non seulement un vecteur culturel et identitaire pour le Québec, mais aussi une force économique d'importance. Pour maintenir cet élan tant admiré - et qui dépasse largement nos frontières -, le secteur des arts du cirque a maintenant besoin d'une reconnaissance et d'un soutien à la hauteur des retombées qu'il génère. Sans cet apport du gouvernement du Québec et de différents partenaires, le secteur est appelé à perdre cet élan qui permet au talent québécois de rayonner partout sur la planète.

ANNEXE 1 : SONDAGE

Impacts de la COVID-19 sur le secteur des arts du cirque

Résultats d'une deuxième enquête auprès des artistes,
des travailleurs culturels et des organismes de cirque du
Canada

Décembre 2020

en piste

REGROUPEMENT NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE
NATIONAL CIRCUS ARTS ALLIANCE

Table des matières

Contexte et objectif.....	16
Méthodologie	16
Faits saillants	17
Sondage auprès des individus.....	17
Sondage auprès des compagnies.....	18
Conclusion	20
Annexe 1 : Sondage pour les artistes et travailleurs culturels	22
Annexe 2 : Sondage pour les organismes	39

Contexte et objectif

Dans le contexte de la crise liée à la COVID-19, En Piste, regroupement national des arts du cirque, considère que la représentation des intérêts du secteur des arts du cirque est fondamentale pour l'appuyer dans cette crise sans précédent. En avril 2020, un premier sondage évaluant les répercussions de la crise et ses effets sur les compagnies, les artistes et les travailleurs autonomes a permis de démontrer les conséquences dramatiques de cette crise sur l'avenir du secteur des arts du cirque. Puis, en novembre et décembre 2020, une seconde enquête a été menée afin de :

- Mettre à jour les données sur les répercussions de la pandémie ;
- Connaître les mesures mises en place pour pallier l'arrêt des activités des compagnies, des artistes et des travailleurs autonomes ;
- Identifier les incitatifs et les projets qui pourraient contribuer à la relance du secteur des arts du cirque.

Cette enquête a été réalisée en collaboration avec Simon Bastien. Titulaire d'une maîtrise en sciences de la gestion à HEC Montréal et consultant en gestion depuis plus de 30 ans, M. Bastien a assumé la gestion de plus de 800 projets, principalement dans les domaines de la planification stratégique, des études économiques, de la recherche marketing et de la gestion de la qualité.

Méthodologie

Populations visées

L'univers d'enquête est constitué de deux cibles :

- Les individus, principalement composés de travailleurs autonomes, artistes, formateurs, directeurs, concepteurs, techniciens, etc. Le sondage a été envoyé à 607 individus.
- Les organismes, par exemple, compagnies de création ou agence de production, écoles, organismes en cirque social, diffuseurs ou festivals, etc. Le sondage a été envoyé à 121 organismes.

Méthode et période de collecte

Le sondage a été réalisé en ligne. Un courriel expliquant les objectifs du sondage a été envoyé par En Piste aux deux populations visées. Il comportait un lien permettant d'accéder au sondage. Le répondant pouvait remplir le questionnaire en français ou en anglais, selon sa préférence.

La période de collecte a eu lieu du 23 novembre au 7 décembre 2020.

Taux de participation et marge d'erreur

- Dans le cas des individus, 320 questionnaires ont été remplis, pour un taux de participation de 53 %. À titre indicatif, la marge d'erreur est de 3,8 %.
- Dans le cas des organismes, 61 questionnaires ont été remplis, pour un taux de participation de 50 %. À titre indicatif, la marge d'erreur de 8,8 %.

Au total, ce sont 381 répondants qui ont participé à l'enquête. Mentionnons qu'il s'agit de taux de participation élevés pour un sondage en ligne. La marge d'erreur n'est fournie qu'à titre indicatif, car, théoriquement, elle ne s'applique pas aux sondages en ligne, ceux-ci n'étant pas probabilistes.

Faits saillants

Sondage auprès des individus⁴

- Quelques données sur leur profil :
 - 70 % ont répondu au sondage en français, 80 % résident au Québec et 86 % sont citoyens canadiens.
 - 82 % sont des artistes, 34 % des formateurs, instructeurs ou entraîneurs, 21 % des directeurs, metteurs en scène ou chorégraphes et 13 % des concepteurs.
- En moyenne par répondant, les revenus annuels liés aux arts du cirque sont passés de 38 340 \$ en 2019 à 13 340 \$ en 2020, soit une baisse de 65 %.
- Pour la même période, les revenus effectués au Canada sont passés en moyenne de 22 736 \$ à 10 512 \$ (baisse de 54 %) tandis que les revenus effectués à l'extérieur du Canada sont passés de 15 604 \$ à 2 828 \$ (baisse de 82 %). La part des revenus effectués à l'extérieur du Canada est passée de 41 % à 21 %.
- Depuis le début de la COVID-19, les pertes de revenus relatifs aux annulations de spectacles ou arrêt des activités professionnelles s'établissent à 29 543 \$ en moyenne par répondant.
- Les principaux types de contrats perdus sont : les tournées de spectacles (64 %), les événements corporatifs (59 %), la création d'un nouveau spectacle (56 %), les répétitions (46 %) et l'enseignement / le coaching (43 %).
- Dans le contexte de la COVID-19, 67 % des répondants n'ont fait aucune demande de bourses et 16 % ont vu leurs demandes de bourses refusées.
- Outre la perte de revenus, les répercussions les plus importantes de la pandémie sont : l'incapacité de planifier l'avenir professionnel en raison de l'incertitude régnant dans les compagnies (85 %), l'incapacité d'exercer son métier (83 %), l'annulation ou le report de projet artistique (recherche, création, résidence, tournée, etc.) (80 %), la dépression et l'anxiété (65 %), l'incapacité de s'entraîner adéquatement (58 %) et l'incapacité de créer (48 %).
- 77 % des répondants estiment que les pertes financières encourues et estimées au 31 décembre, ainsi que la fin du programme prestations salariales, mettent en péril leur capacité de poursuivre leurs activités professionnelles (23 % sûrement, 54 % possiblement). Cela représente une augmentation de 15 points par rapport au sondage effectué en avril 2020 (62 %).

⁴ Les figures illustrant les résultats complets sont présentées en annexe 1 du présent document.

- 94 % des répondants envisagent une transition de carrière. Parmi ceux-ci, 33 % souhaitent assurément demeurer dans le secteur des arts du cirque et 33 % le souhaitent également, mais le manque d'emploi les en empêche.
- Depuis les débuts de la pandémie, 81 % des répondants ont reçu la Prestation canadienne d'urgence, 19 % l'assurance-emploi et 20 % une formation rémunérée dans le cadre d'un programme provincial.
- Parmi les activités professionnelles réalisées avant la COVID-19 que les répondants ont été en mesure de poursuivre, mentionnons principalement : l'entraînement (51 %), l'enseignement et le coaching (30 %), la création d'un nouveau numéro ou spectacle (27 %), la présentation d'un spectacle extérieur ou in situ (24 %) et des activités de formation continue (23 %).
- Parmi les nouvelles activités professionnelles que les répondants ont réalisées ou dû entreprendre depuis la COVID-19, mentionnons entre autres : la recherche d'emploi (38 %), un nouvel emploi dans un autre domaine d'activités (29 %), le retour aux études (22 %), le développement d'un projet numérique et/ou audiovisuel (21 %) et l'enseignement ou le coaching (19 %).
- Outre les mesures actuelles mises en place par les gouvernements, les principaux besoins pour assurer la relance des activités professionnelles sont : l'accès à une prestation salariale prolongée d'ici la relance (68 %), l'accès à des lieux d'entraînement (56 %), l'accès à une bourse de recherche ou de création (48 %), l'accès à un lieu de création (48 %) et l'accès à une aide financière pour supporter les coûts relatifs à l'entraînement (42 %).

Sondage auprès des organismes⁵

- Quelques données sur leur profil :
 - 77 % ont répondu au sondage en français et 77 % sont situés au Québec.
 - 60 % sont une compagnie de création ou une agence de production, 38 % une école, 16 % un organisme en cirque social et 17 % un diffuseur ou un festival.
- En moyenne par organisme répondant, le chiffre d'affaires est passé de 1 635 213 \$ pour l'année fiscale terminée en 2019 à 803 008 \$ pour l'année fiscale en cours, soit une baisse de 51 %.
- Pour la même période, le chiffre d'affaires réalisé au Canada est passé en moyenne de 1 149 555 \$ à 750 812 \$ (baisse de 35 %) tandis que celui réalisé à l'extérieur du Canada est passé de 485 658 \$ à 52 196 \$ (baisse de 89 %). La part du chiffre d'affaires réalisé à l'extérieur du Canada est passée de 30 % à 7 %.
- Toujours pour la même période, les revenus autonomes, excluant les dons et commandites, sont passés de 1 231 315 \$ à 267 402 \$ (baisse de 78 %) tandis que les revenus de subventions sont passés de 340 124 \$ à 493 047 \$ (hausse de 45 %). La part des revenus autonomes (excluant les dons et commandites) dans le chiffre d'affaires est passée de 75 % à 33 %.

⁵ Les figures illustrant les résultats complets sont présentées en annexe 2 du présent document.

- Au total, les pertes encourues durant l'année fiscale en cours par rapport à l'année fiscale terminée en 2019 se chiffrent, en moyenne par organisme, à 832 205 \$ pour le chiffre d'affaire et à 963 913 \$ pour les revenus autonomes excluant les dons et commandites.
- Parmi les organismes ayant leur siège social au Québec, 70 % n'ont pas bénéficié de l'aide financière de 10 millions de dollars : 37 % ne sont pas admissibles aux programmes du CALQ et 33 % n'ont bénéficié d'aucune nouvelle subvention.
- En moyenne par organisme répondant, le nombre de spectateurs rejoints est passé de 159 202 pour l'année fiscale terminée en 2019 à 9 505 pour l'année fiscale en cours, soit une baisse de 94 %.
- Pour la même période, le nombre de spectateurs rejoints au Canada est passé en moyenne de 44 756 à 7 169 (baisse de 84 %) tandis que le nombre de spectateurs rejoints à l'extérieur du Canada est passé de 114 446 à 2 336 (baisse de 98 %). La part des spectateurs à l'extérieur du Canada est passée de 72 % à 25 %.
- Toujours pour la même période, le nombre moyen de participants rejoints dans les programmes d'enseignement ou autres activités (établissements d'enseignement ou compagnies en cirque social) est passé de 3559 à 834 (baisse de 77 %).
- En moyenne par organisme répondant, le nombre total d'employés est passé de 31,1 pour l'année fiscale terminée en 2019 à 14,6 pour l'année fiscale en cours, soit une baisse de 53 %. Le nombre d'employés permanents est passé de 6,2 à 4,6 (baisse de 26 %) tandis que le nombre d'employés occasionnels est passé de 24,9 à 10,0 (baisse de 60 %).
- Outre la perte de revenus et les conséquences sur les ressources humaines, les répercussions les plus importantes de la pandémie sur les activités sont : la modification de la programmation d'activités (87 %), l'annulation ou le report d'activités de diffusion (71 %), l'annulation ou le report d'activités de formation (66 %), l'annulation ou le report d'activités de création (64 %), le développement de nouvelles activités (59 %) et la diminution des activités pour compenser les pertes de revenus (57 %).
- Les principales conséquences sur les ressources humaines sont : la diminution du nombre d'heures rémunérées afin de maintenir le personnel en emploi (51 %), les pertes d'expertises et de compétences (51 %), l'implantation du télétravail et la révision des modes de gestion (49 %) et la surcharge de travail en raison de la diminution du nombre d'employés (48 %).
- Depuis les débuts de la pandémie, 51 % des organismes répondants ont reçu la Subvention salariale ou l'aide à l'emploi, 41 % le Programme fédéral de prêt pour les compagnies, 33 % une subvention du Conseil des arts du Canada, 30 % une subvention d'un Conseil des arts provincial ou d'une autre Société d'État provinciale et 25 % un programme d'assistance culturelle d'une municipalité et/ou d'un Conseil des arts municipal.
- Parmi les activités réalisées avant la COVID-19 que les organismes ont été en mesure de poursuivre, mentionnons principalement : les activités de formation (36 %), la diffusion d'un spectacle extérieur ou in situ (31 %), l'ouverture des studios pour les entraînements libres (30 %), la présentation d'un spectacle extérieur ou in situ (30 %) et la participation à des activités de prospection et/ou de développement de marchés (30 %).
- Parmi les nouvelles activités mises en place pour assurer la survie de l'organisme ou le maintien des activités durant la pandémie, mentionnons surtout : la participation à un film ou à la captation d'un spectacle (31 %), la participation à des colloques, conférences ou

consultations afin de développer leur réseau (30 %), la création d'un nouveau spectacle (28 %), le développement d'un nouveau projet numérique (28 %) et la création d'un nouveau spectacle numérique (26 %).

- Outre les mesures actuelles mises en place par les gouvernements, les principaux besoins pour assurer la relance des opérations sont : l'accès à une subvention au fonctionnement de l'organisme (57 %), l'aide à l'employabilité d'ici la fin de la pandémie et le retour à la normale des activités (38 %), l'aide financière pour la création d'un nouveau spectacle (34 %), l'augmentation de l'aide financière octroyée au fonctionnement de l'organisme (33 %) et l'aide financière pour soutenir l'entraînement des artistes (33 %).
- 44 % des organismes répondants estiment que, sans aucune aide financière supplémentaire, ils ne poursuivront plus leurs opérations d'ici six mois.
- Et si aucune aide financière supplémentaire n'est allouée après le 31 mars 2021, seulement 39 % des organismes maintiendront leurs activités. Les autres cesseront leurs activités, avec (12 %) ou sans (47 %) fermeture ou feront faillite (2 %).

Conclusion

Après neuf mois de pandémie, les impacts de la COVID-19 s'avèrent extrêmement dramatiques pour le secteur des arts du cirque, tant auprès des organismes/compagnies que des individus. Le degré de précarité – déjà très élevé lors du sondage d'avril 2020 – s'est grandement accentué au point que la survie du secteur est sérieusement en péril. Pourtant, il s'agissait de l'un des plus florissants milieux avant la pandémie.

- Les revenus liés aux arts du cirque des individus (artistes, formateurs, concepteurs, etc.) ont chuté de 65 %. Plus de 80 % d'entre eux se voient dans l'incapacité de planifier leur avenir professionnel et d'exercer leur métier, et les deux tiers souffrent de dépression ou d'anxiété. Plus de neuf répondants sur dix envisagent une transition de carrière, bien qu'ils souhaiteraient en majorité demeurer dans le secteur.
- Pour ce qui est des organismes, si leur chiffre d'affaires total (qui comprend les subventions) a baissé de 51 %, leurs revenus autonomes ont chuté drastiquement (-78 % ou une perte moyenne de 963 913 \$). Quant au nombre de spectateurs rejoints, il s'est effondré (-84 %, mais -98 % hors du Canada). Et c'est sans compter les conséquences sur les ressources humaines (réduction de 53 % du nombre d'employés, diminution des heures rémunérées, pertes d'expertises, surcharge de travail). Plus de 60 % des organismes affirment qu'ils cesseront leurs activités si aucune aide financière supplémentaire ne leur est allouée après le 31 mars 2021.

Avant la pandémie, le secteur des arts du cirque constituait un créneau d'excellence parmi les plus porteurs, tant au Canada qu'à l'international.

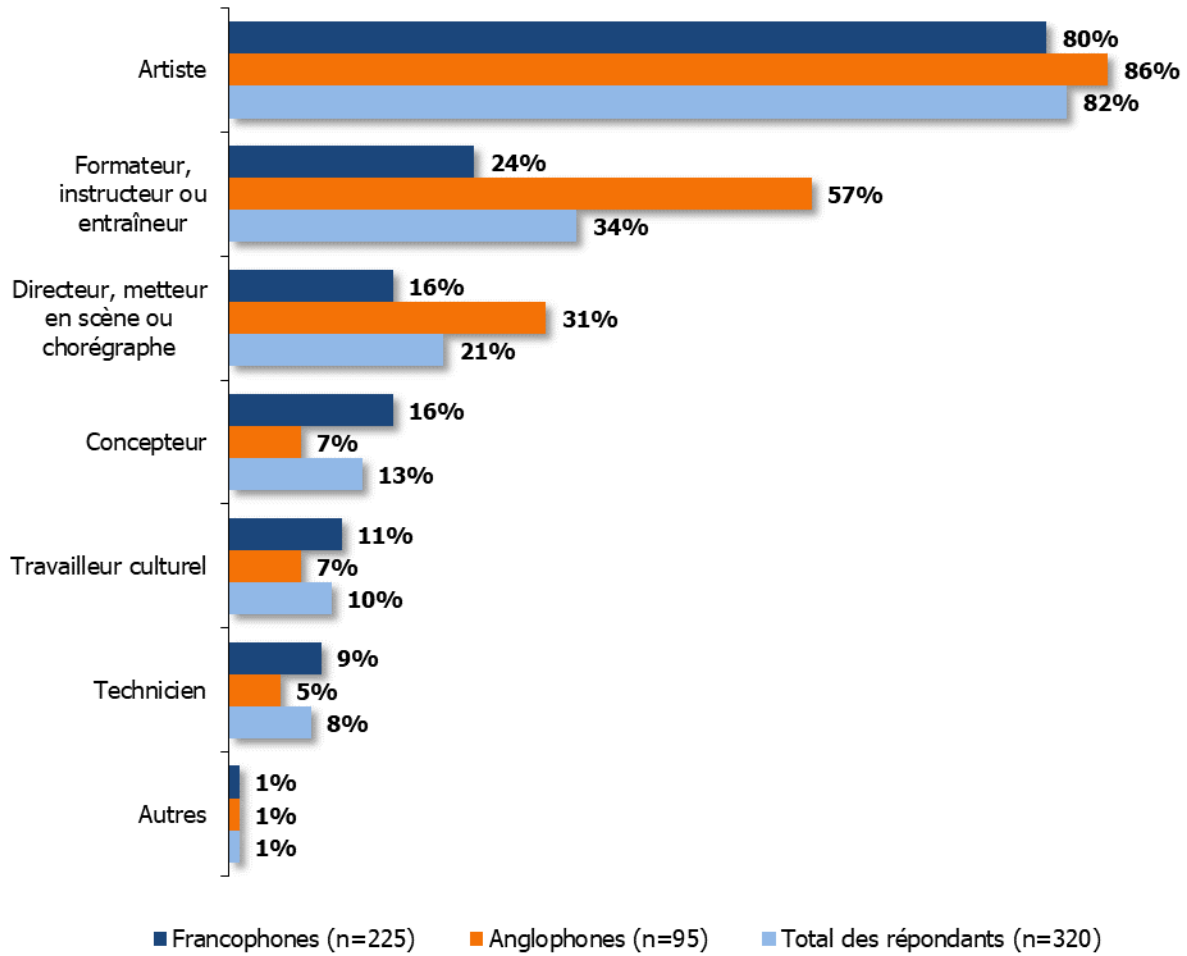
Ces sondages démontrent, hors de tout doute, que tout un écosystème est en péril. C'est pourquoi des mesures financières draconiennes et mieux adaptées aux organismes et aux individus (subvention au fonctionnement, aide à l'employabilité, aide financière pour la création, etc.) et aux individus (prestation salariale prolongée, accès à des lieux d'entraînement et de création, bourse de recherche ou de création, etc.) sont essentielles pour atténuer le marasme

économique prévalent dans ce secteur. Il en va de sa survie à moyen terme, si rien n'est fait pour l'appuyer et l'aider à se rebâtir et œuvrer à sa relance.

Annexe 1 : Sondage pour artistes et travailleurs culturels

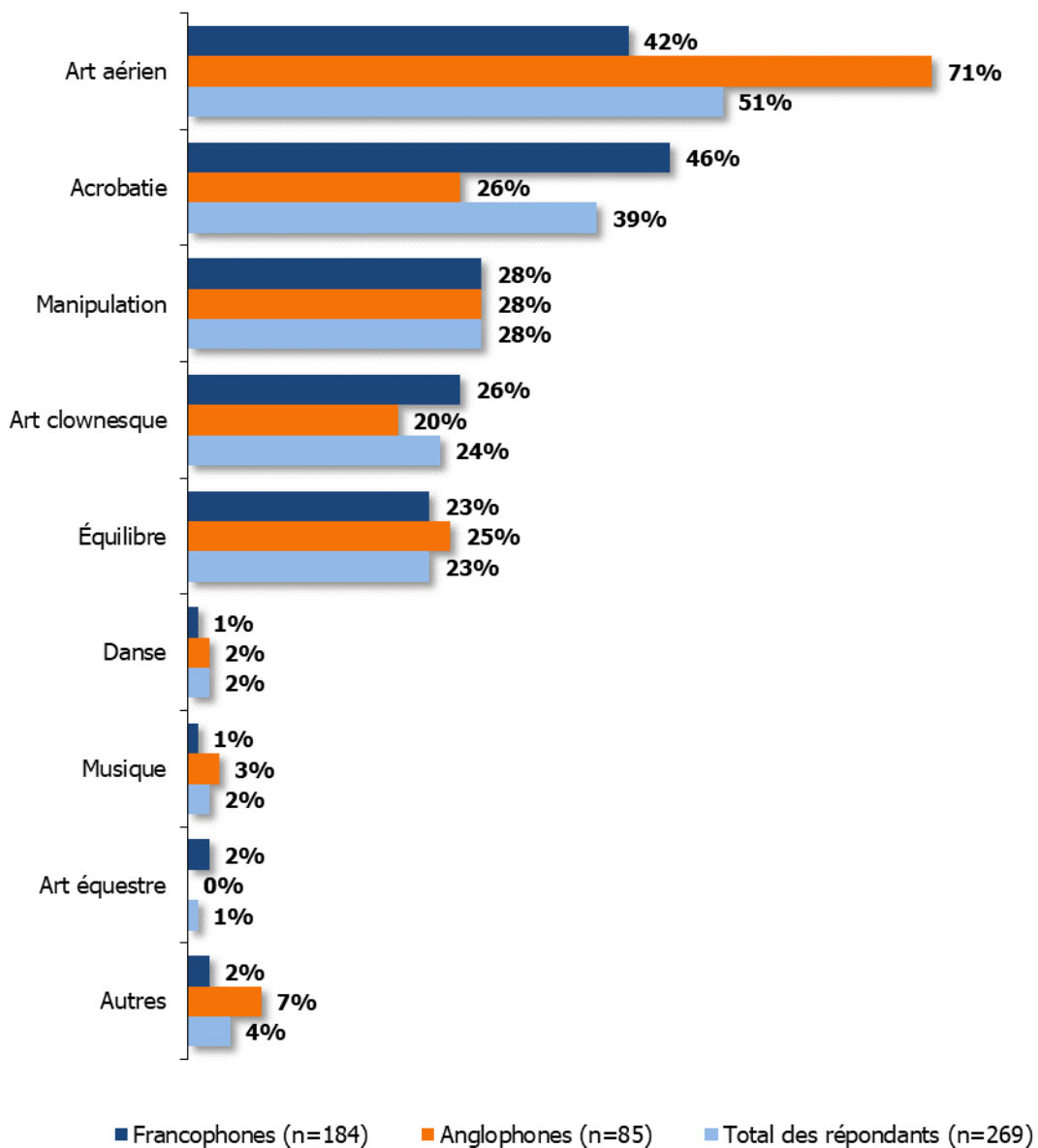
Q1 Vous êtes : (Cochez tous les choix qui vous correspondent)

Figure 1 - Profession exercée



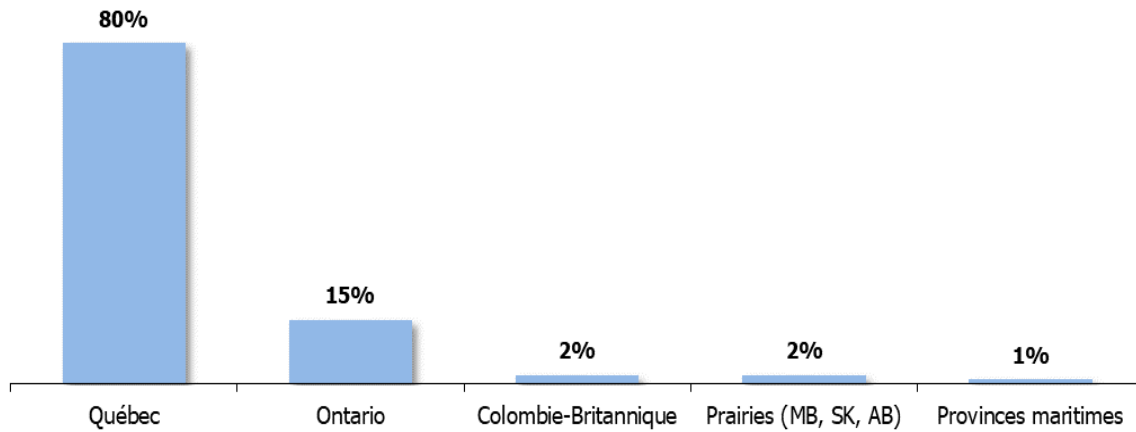
Q2 Si vous êtes un artiste, vos disciplines principales sont :

Figure 2 - Disciplines principales des artistes



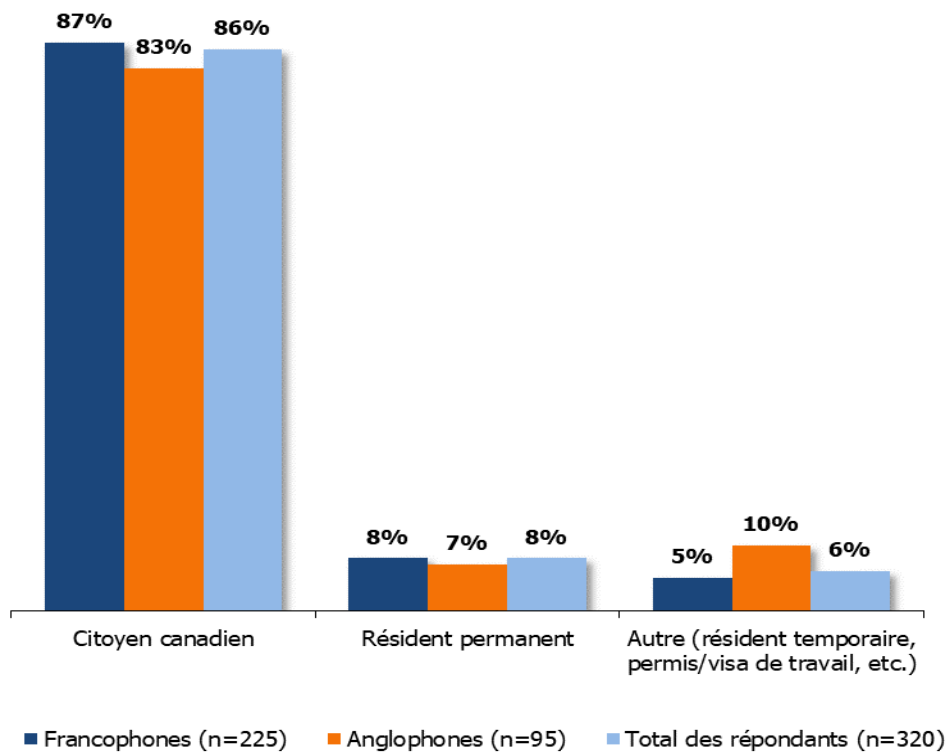
Q3 Dans quelle province résidez-vous?

Figure 3 - Province de résidence (n=320)



Q4 Vous êtes :

Figure 4 - Statut des répondants

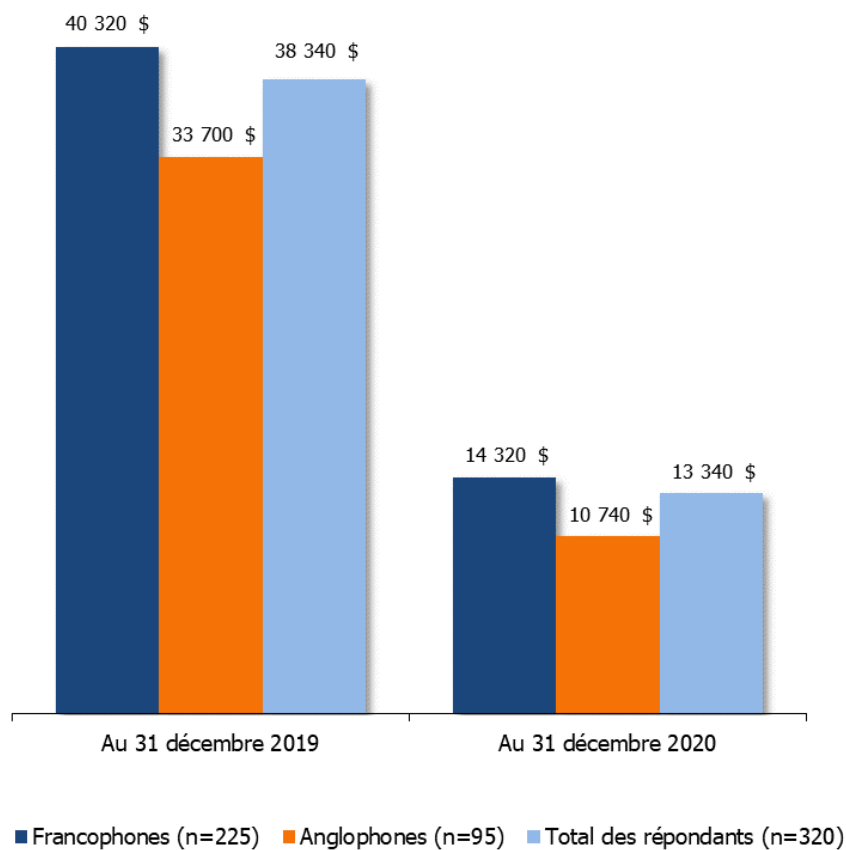


Q5 Indiquez vos revenus annuels liés aux arts du cirque.

Au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2020 (prévision)

Figure 5 – Revenus annuels liés aux arts du cirque : moyenne par répondant



	Francophones	Anglophones	Tous
Variation du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020	-64,5%	-68,1%	-65,2%

Q6 Veuillez répartir en pourcentage votre revenu annuel selon le territoire (au Canada / à l'extérieur du Canada) :

Au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2020 (prévision)

Figure 6 – Revenus annuels liés aux arts du cirque : répartition entre ceux effectués au Canada et ceux effectués à l'extérieur du Canada

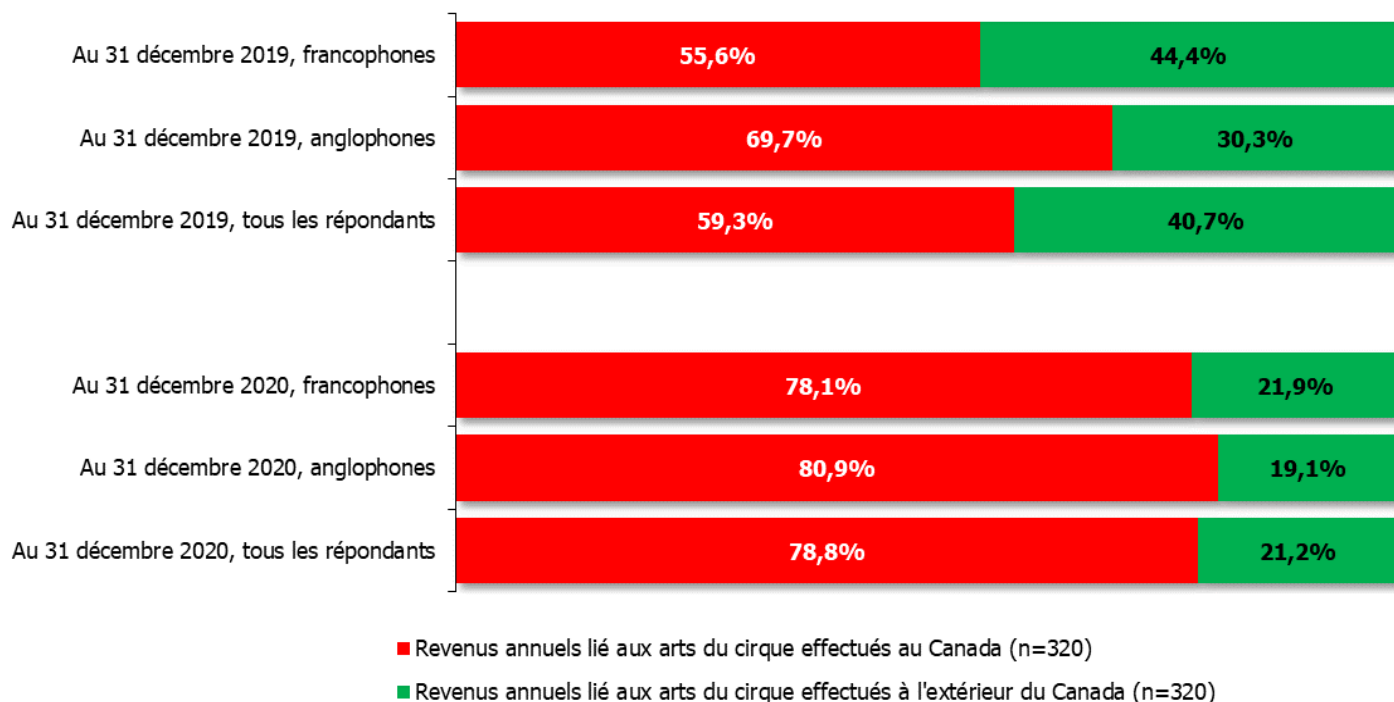


Figure 7 – Revenus annuels liés aux arts du cirque effectués au Canada : moyenne par répondant

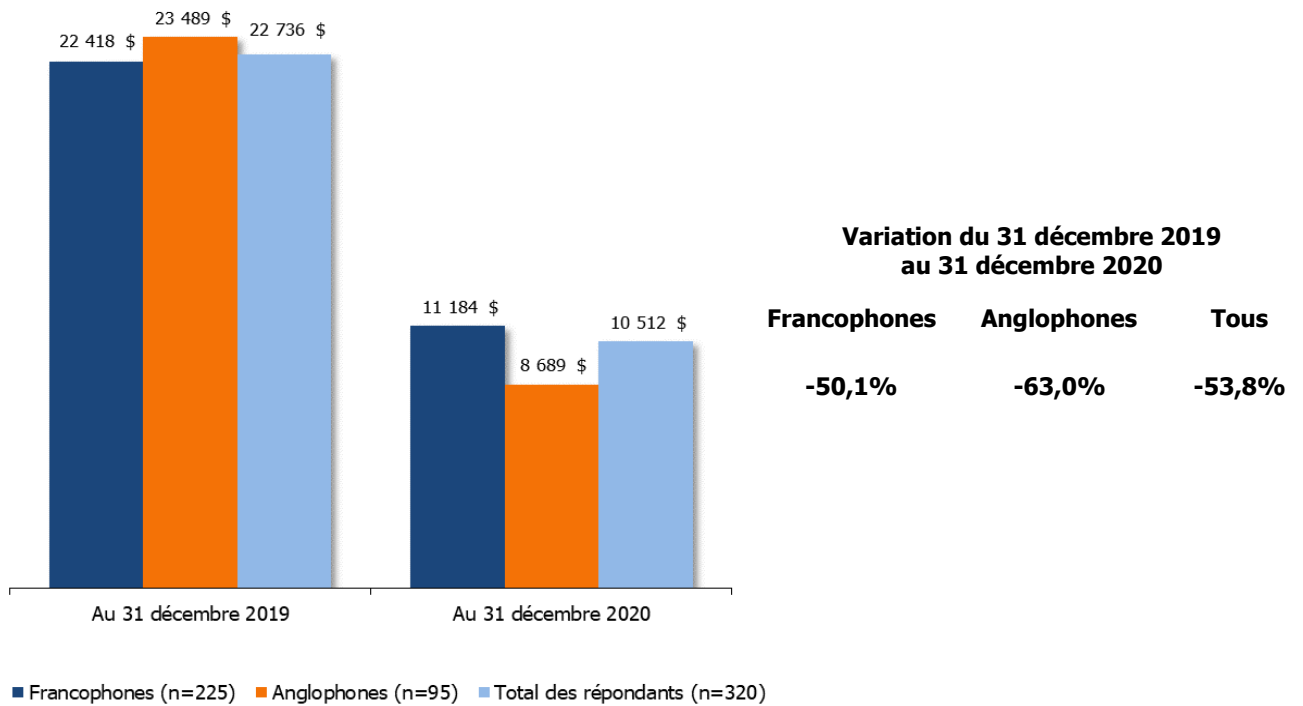


Figure 8 – Revenus annuels liés aux arts du cirque effectués à l'extérieur du Canada : moyenne par répondant

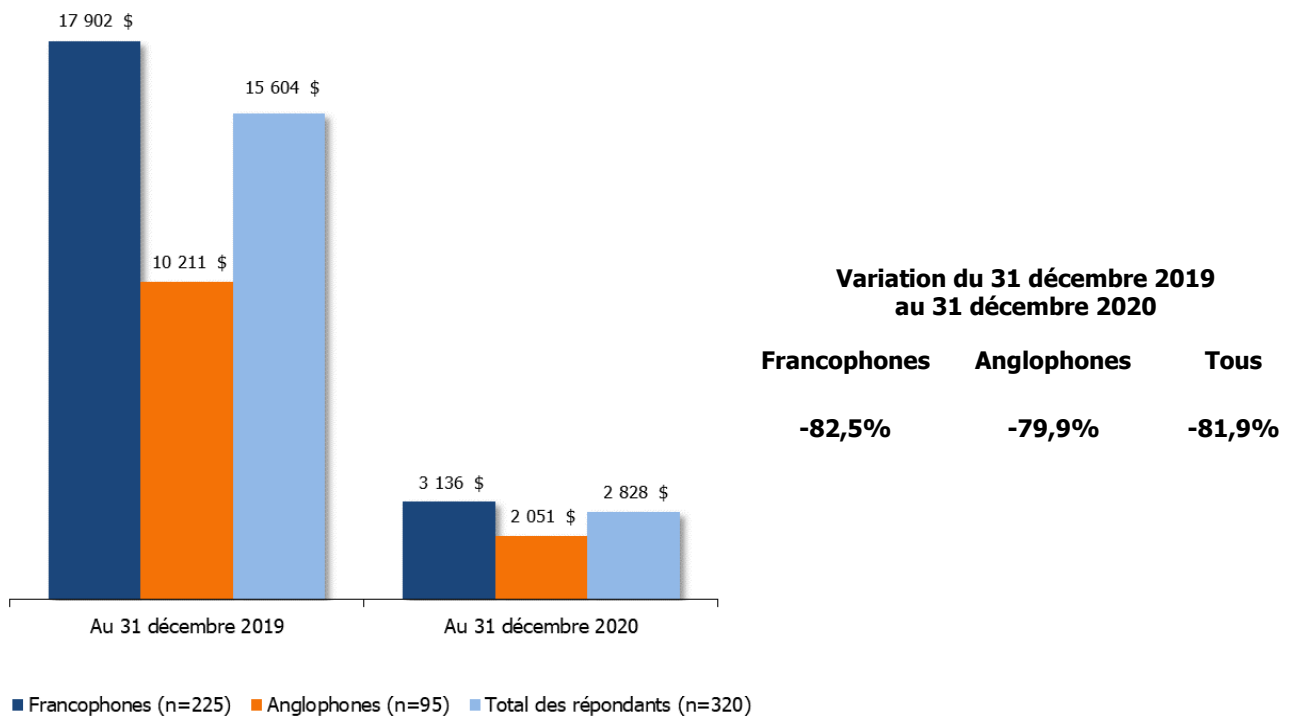
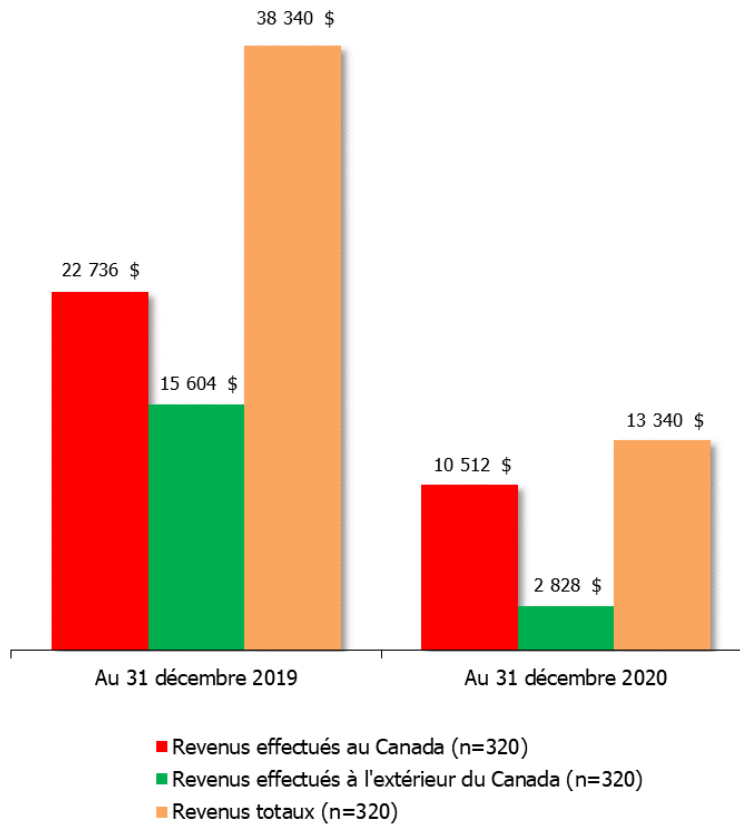


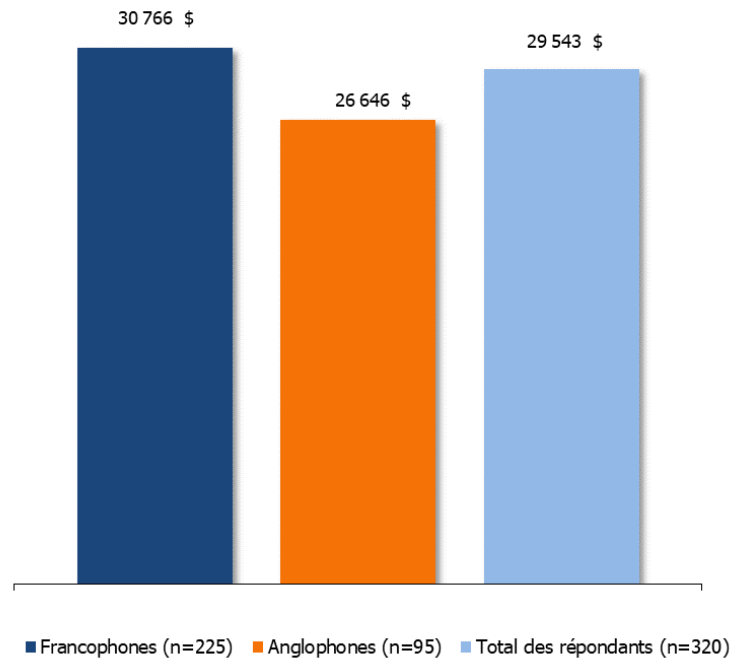
Figure 9 – Revenus annuels liés aux arts du cirque effectués au Canada, à l'extérieur du Canada et totaux : moyenne par répondant



	Revenus effectués au Canada	Revenus effectués à l'extérieur du Canada	Revenus totaux
Variation du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020	-53,8%	-81,9%	-65,2%

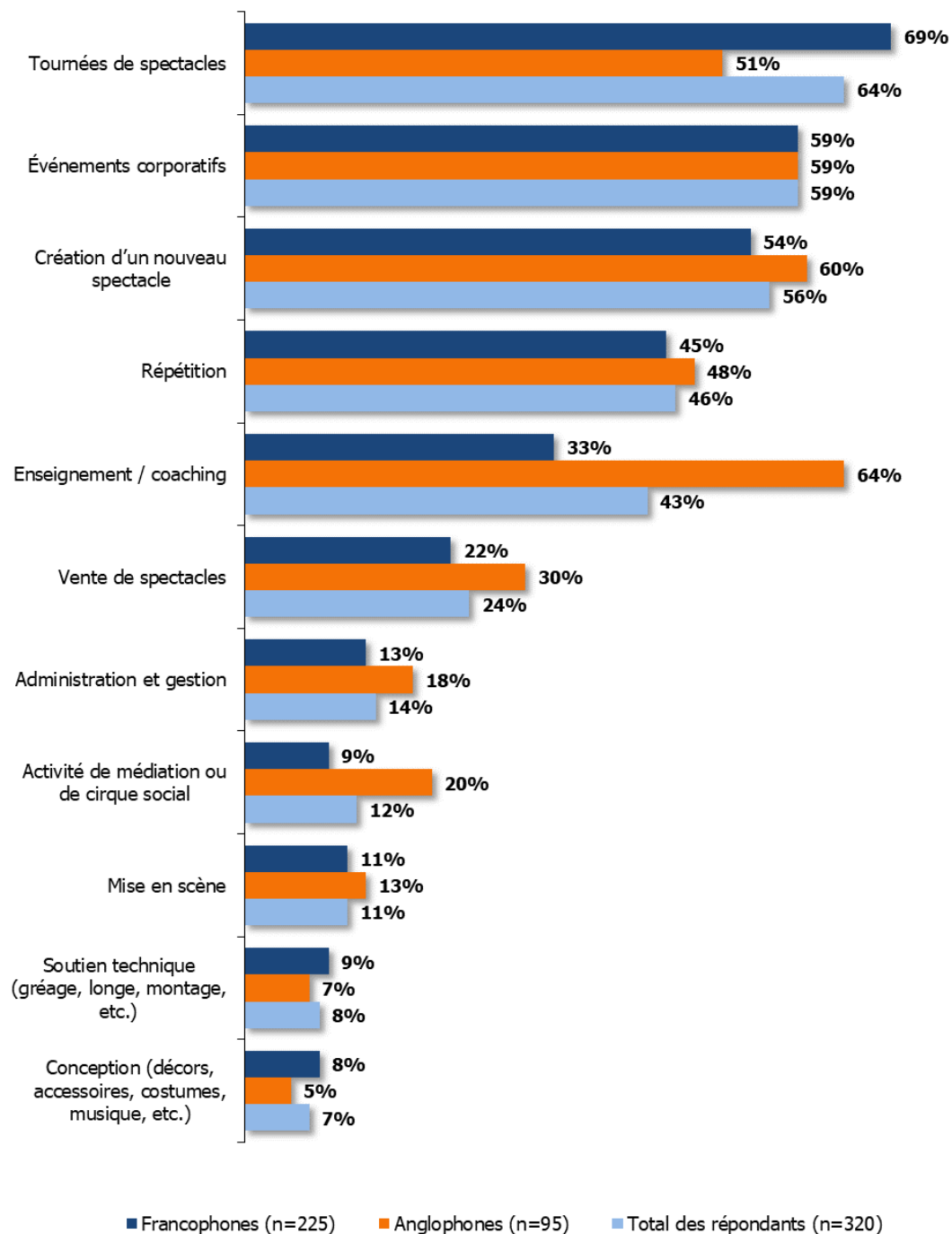
Q7 À combien évaluez-vous les pertes de revenus relatifs aux annulations de spectacles ou arrêt des activités professionnelles depuis le début de la COVID-19?

Figure 10 – Pertes de revenus relatifs aux annulations de spectacles ou arrêt des activités professionnelles depuis le début de la COVID-19 : moyenne des répondants



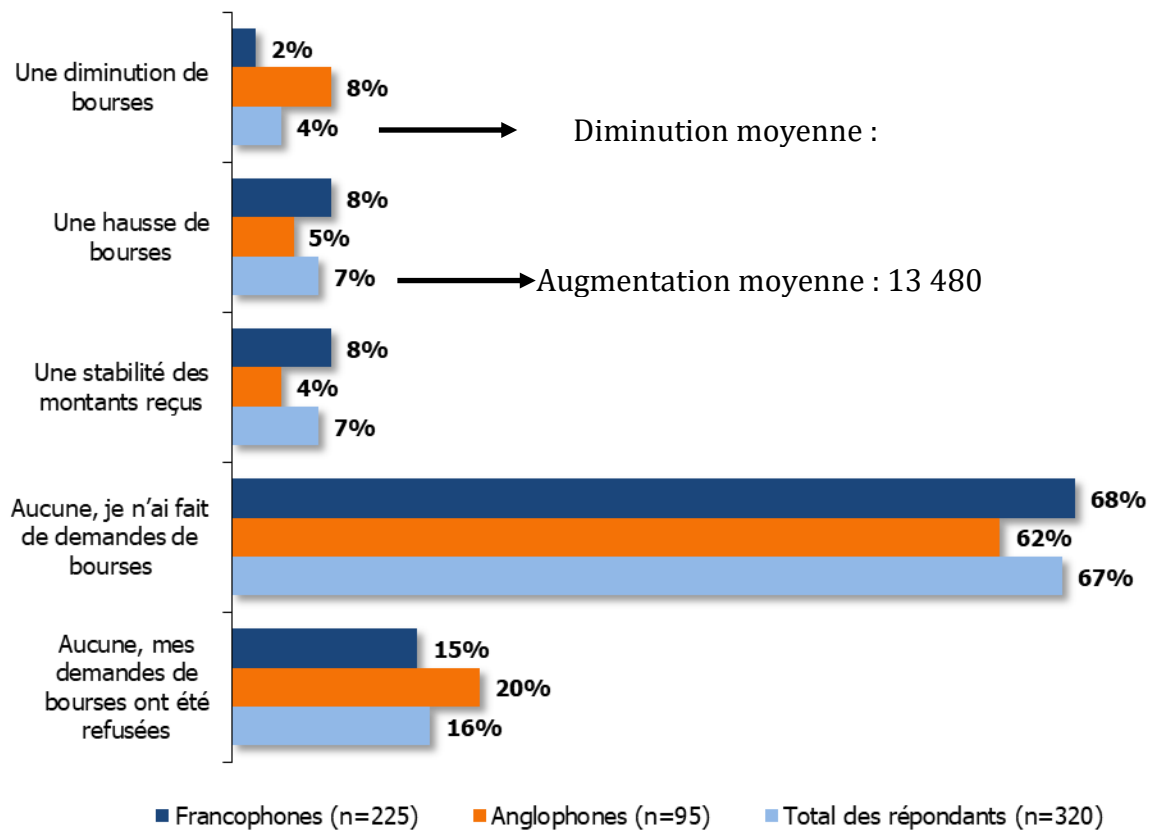
Q8 Quelle est la nature des contrats que vous estimez avoir perdus ? (Cochez un ou plusieurs choix)

Figure 11 – Nature des contrats perdus



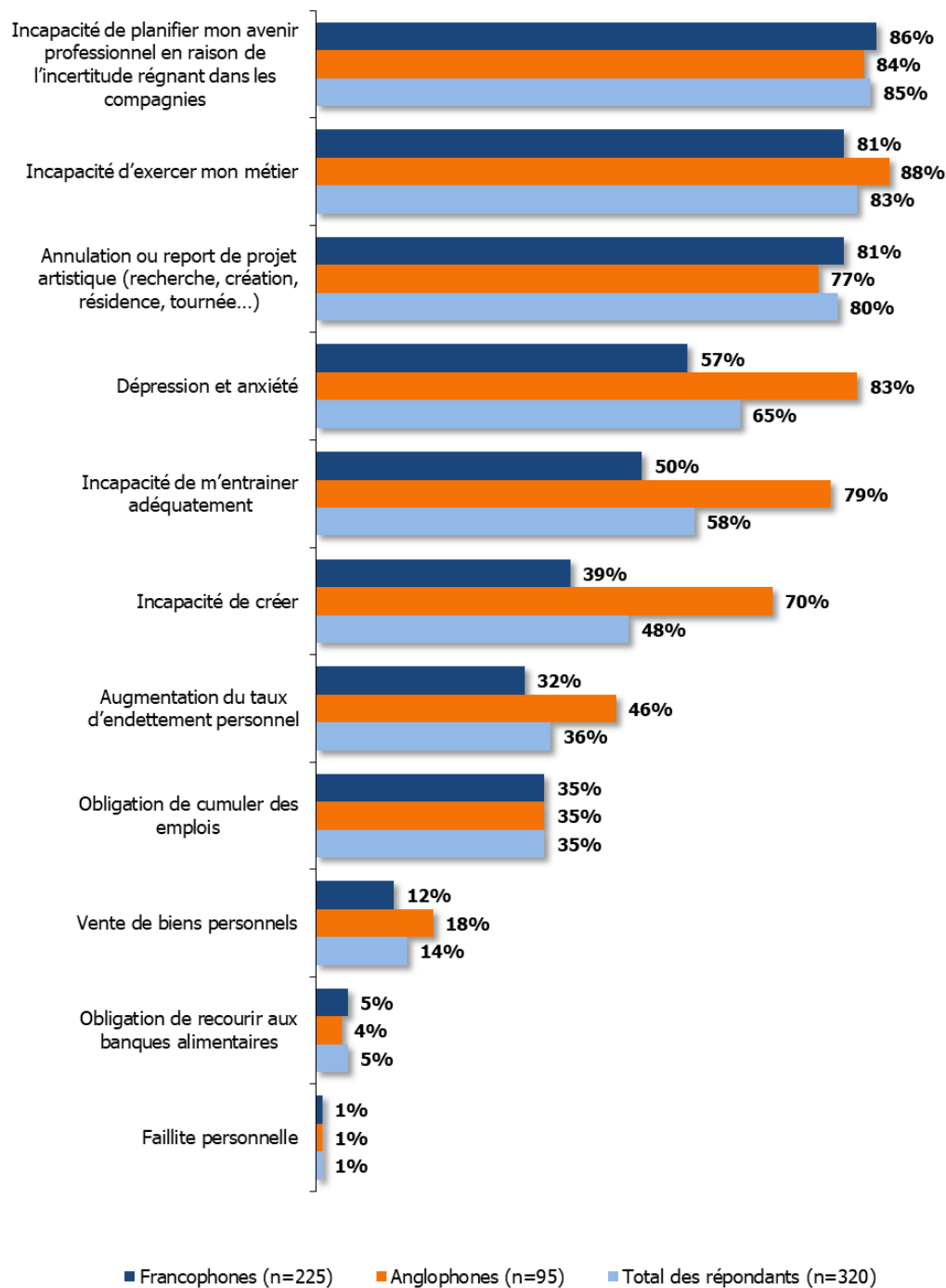
Q9 Depuis la COVID-19, avez-vous connu :

Figure 12 - État de la situation en matière de bourses depuis la COVID-19



Q10 Outre la perte de revenus, quelles sont les autres répercussions vous affectant ? (Cochez un ou plusieurs choix)

Figure 13 – Répercussions les plus importantes, outre la perte de revenus



Q11 Les pertes financières encourues et estimées au 31 décembre 2020, ainsi que la fin du programme prestations salariales, mettront-ils en péril votre capacité de poursuivre vos activités professionnelles ?

Figure 14 – Mise en péril de la capacité de poursuivre ses activités professionnelles, à cause des pertes financières encourues et estimées au 31 décembre 2020, ainsi que de la fin du programme prestations salariales

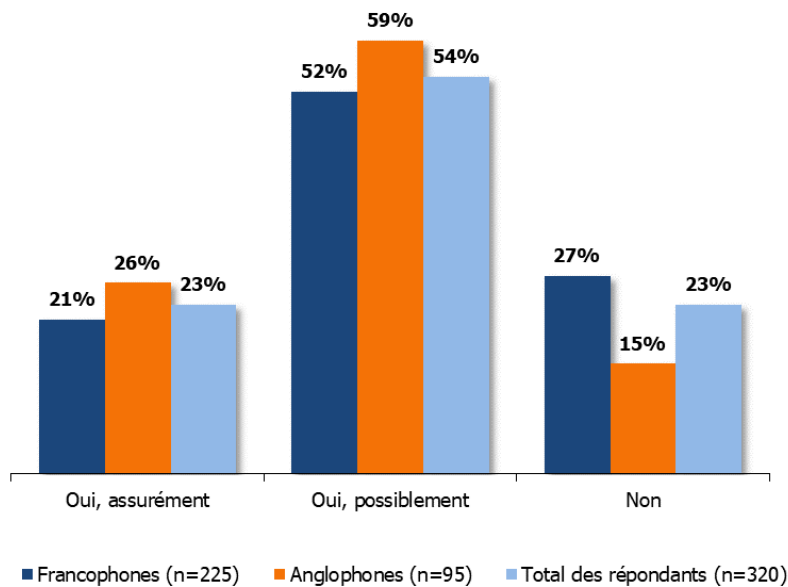
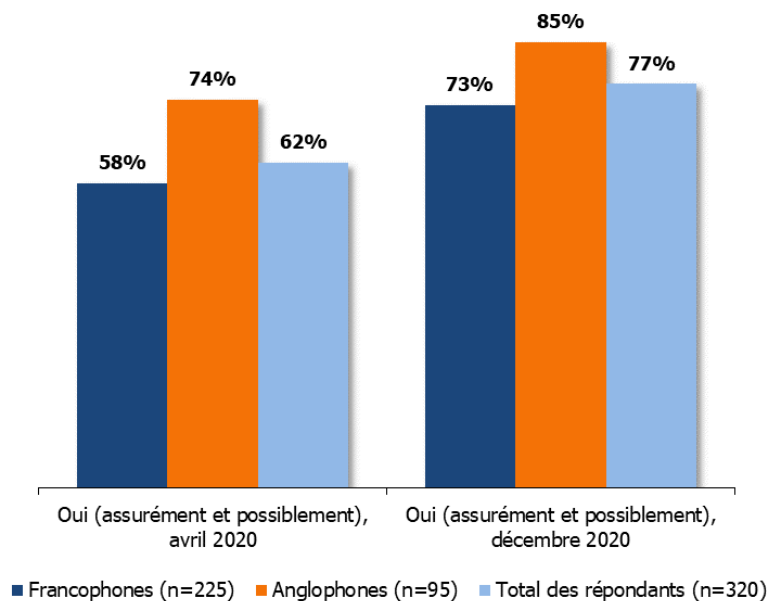
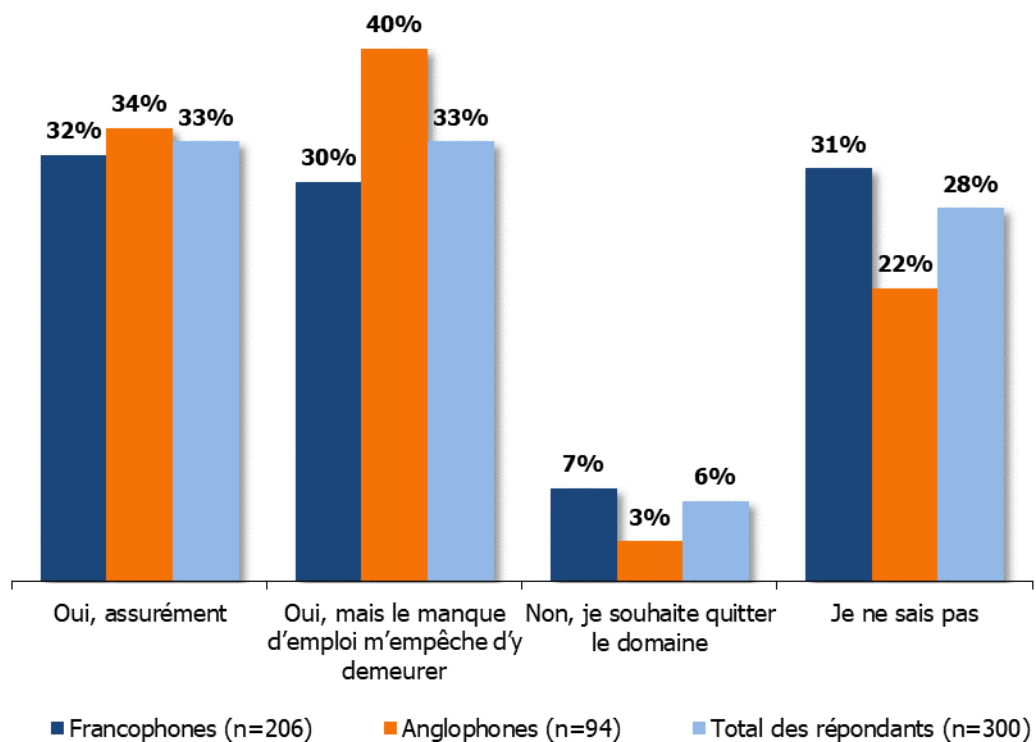


Figure 15 – Mise en péril de la capacité de poursuivre ses activités professionnelles : évolution d'avril à décembre 2020



Q12 Si vous envisagez une transition de carrière, souhaitez-vous demeurer dans le secteur des arts du cirque ?

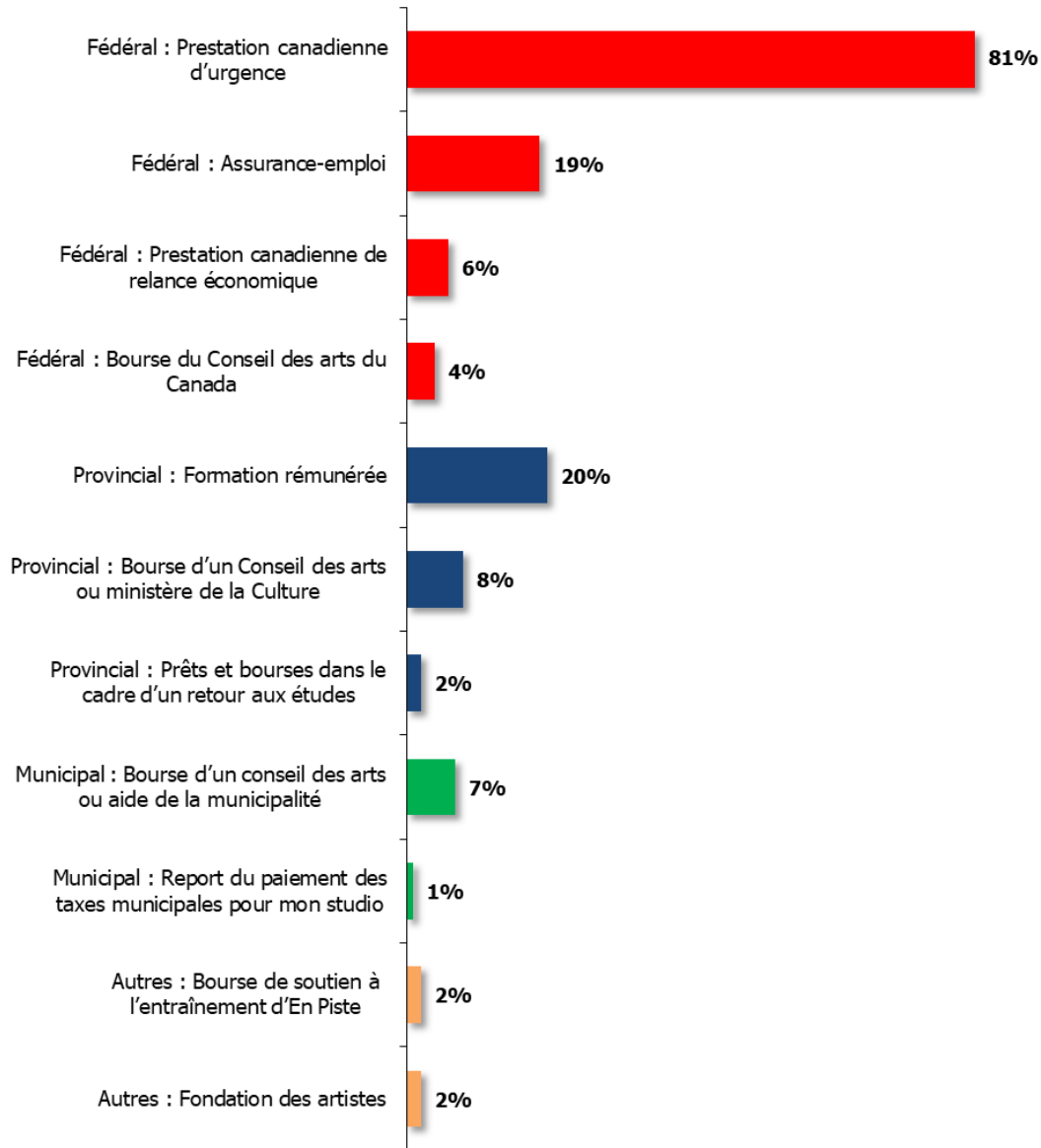
Figure 16 - Souhait de demeurer dans le secteur des arts du cirque, si transition de carrière envisagée



93,8 % envisagent une transition de carrière (322 sur

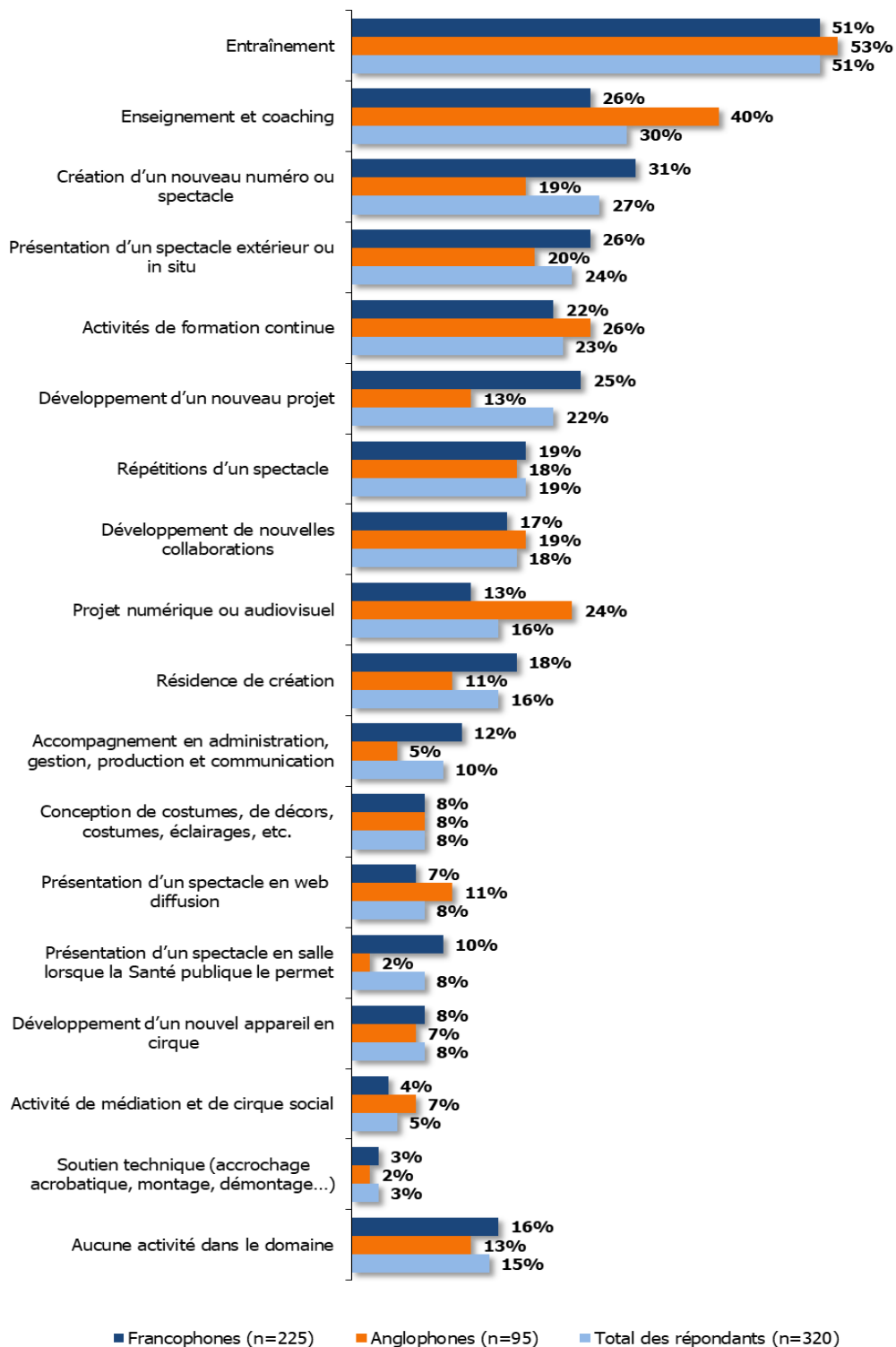
Q13 Depuis les débuts de la pandémie, avez-vous reçu une aide financière de l'un ou l'autre de ces programmes gouvernementaux ?

Figure 17 – Aide financière reçue de programmes gouvernementaux ou autres, depuis les débuts de la pandémie



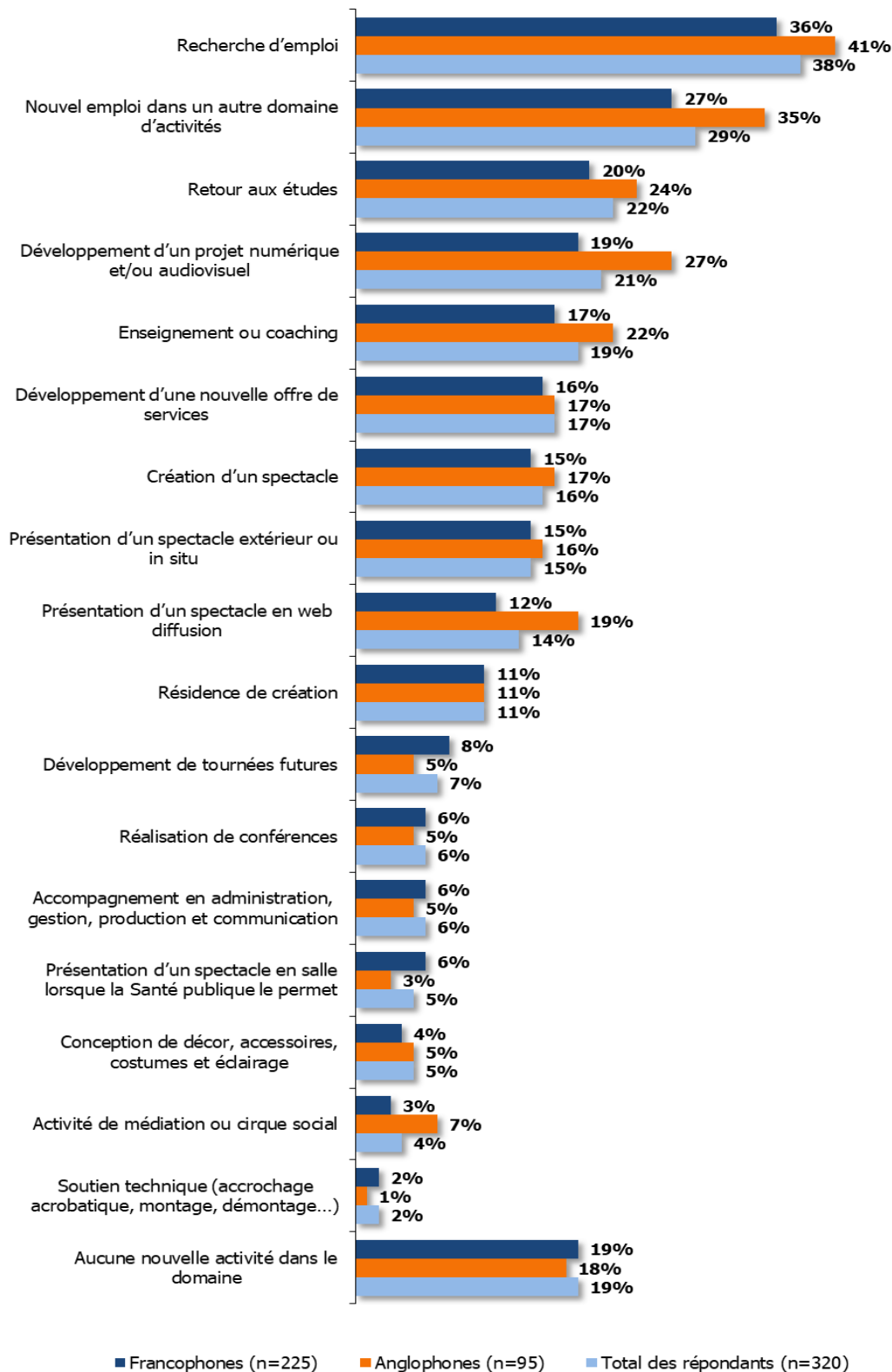
Q14 Parmi les activités professionnelles que vous réalisiez avant la COVID-19, lesquelles avez-vous été en mesure de poursuivre, dans le respect des normes sanitaires imposées par la Santé publique ?

Figure 18 – Activités professionnelles réalisées avant la COVID-19 que les répondants ont été en mesure de poursuivre



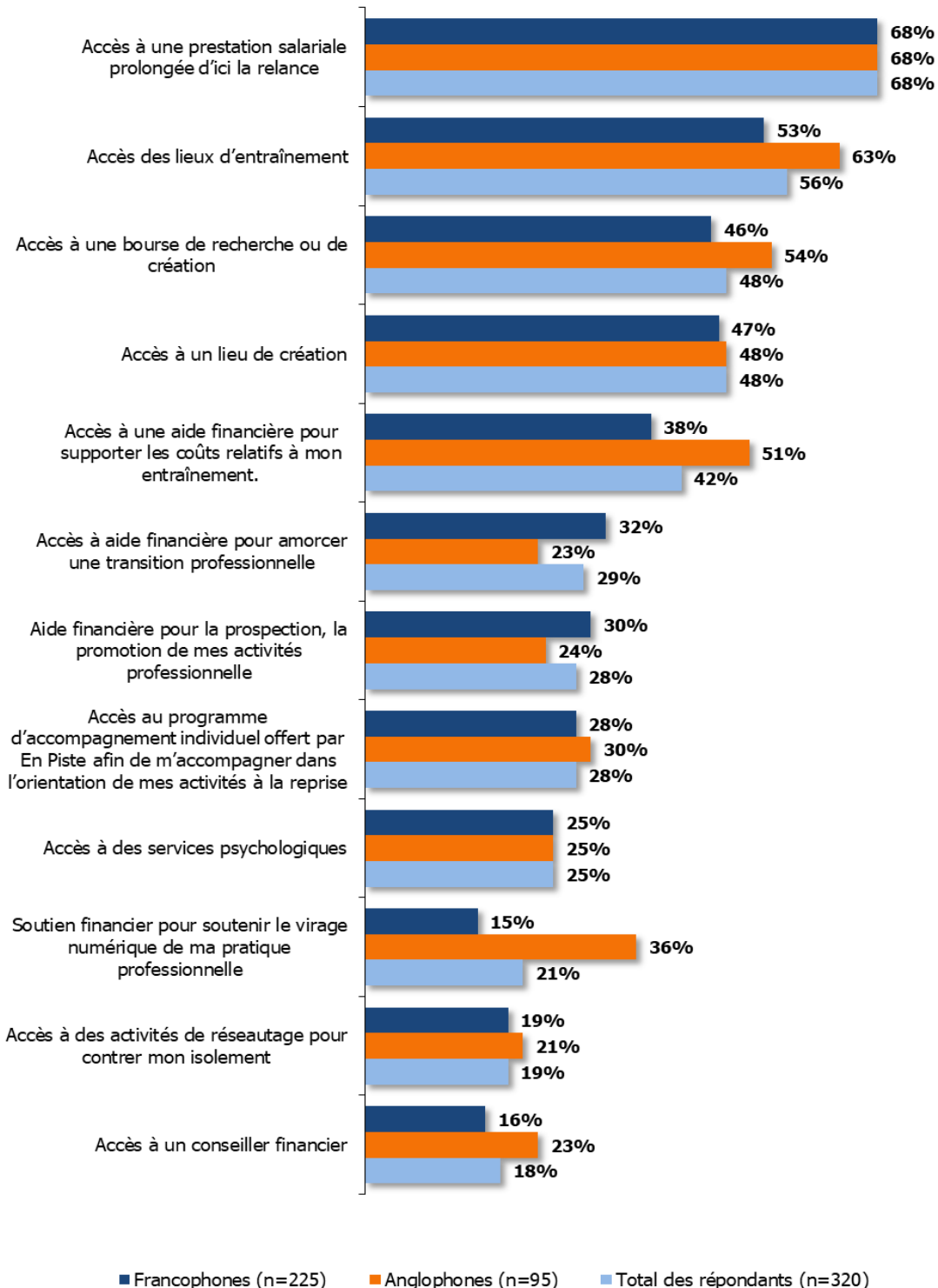
Q15 Quelles activités nouvelles avez-vous réalisées ou dû entreprendre depuis la COVID-19?

Figure 19 – Nouvelles activités professionnelles que les répondants ont réalisées ou dû entreprendre depuis la COVID-19



Q16 Outre les mesures actuelles mises en place par les gouvernements, quels seront vos besoins pour assurer la relance de vos activités professionnelles ? Cochez les cinq plus importantes.

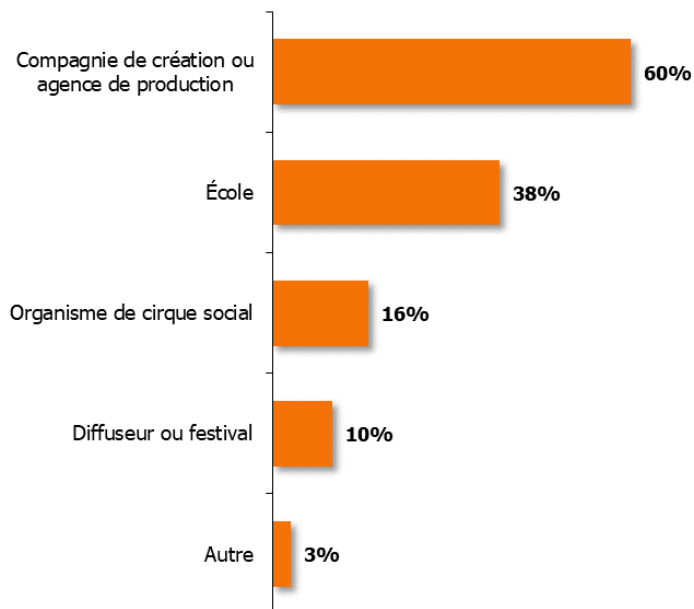
Figure 20 – Besoins pour assurer la relance des opérations, outre les mesures actuelles mises en place par les gouvernements



Annexe 2 : Sondage pour les organismes

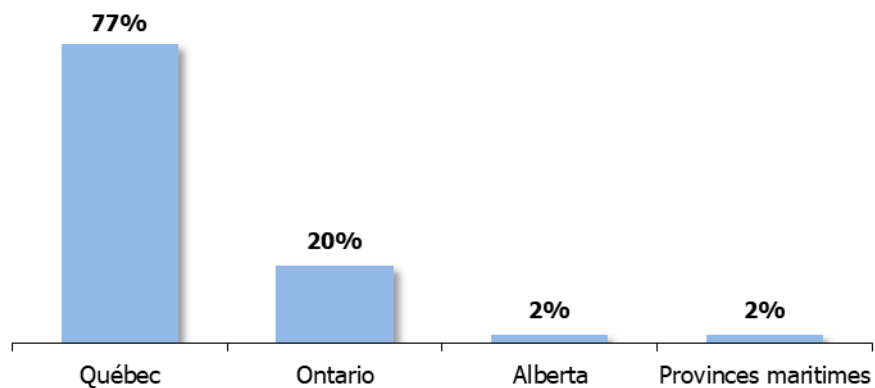
Q1 Vous êtes : (Cochez tous les choix qui s'appliquent)

Figure 1 - Type d'organisme (n=61)



Q2 Votre organisme est situé :

Figure 2 - Localisation (province) de l'organisme (n=61)



Q3 Indiquez le chiffre d'affaires annuel (revenus totaux) de votre organisme, incluant le chiffre d'affaires réalisé à l'extérieur du Canada :

Q4 Veuillez répartir en pourcentage votre chiffre d'affaires annuel selon le territoire :

Pour l'année fiscale terminée en 2019

Pour l'année fiscale en cours (prévision)

Figure 3 – Chiffre d'affaires réalisé au Canada, à l'extérieur du Canada et total : moyenne par répondant

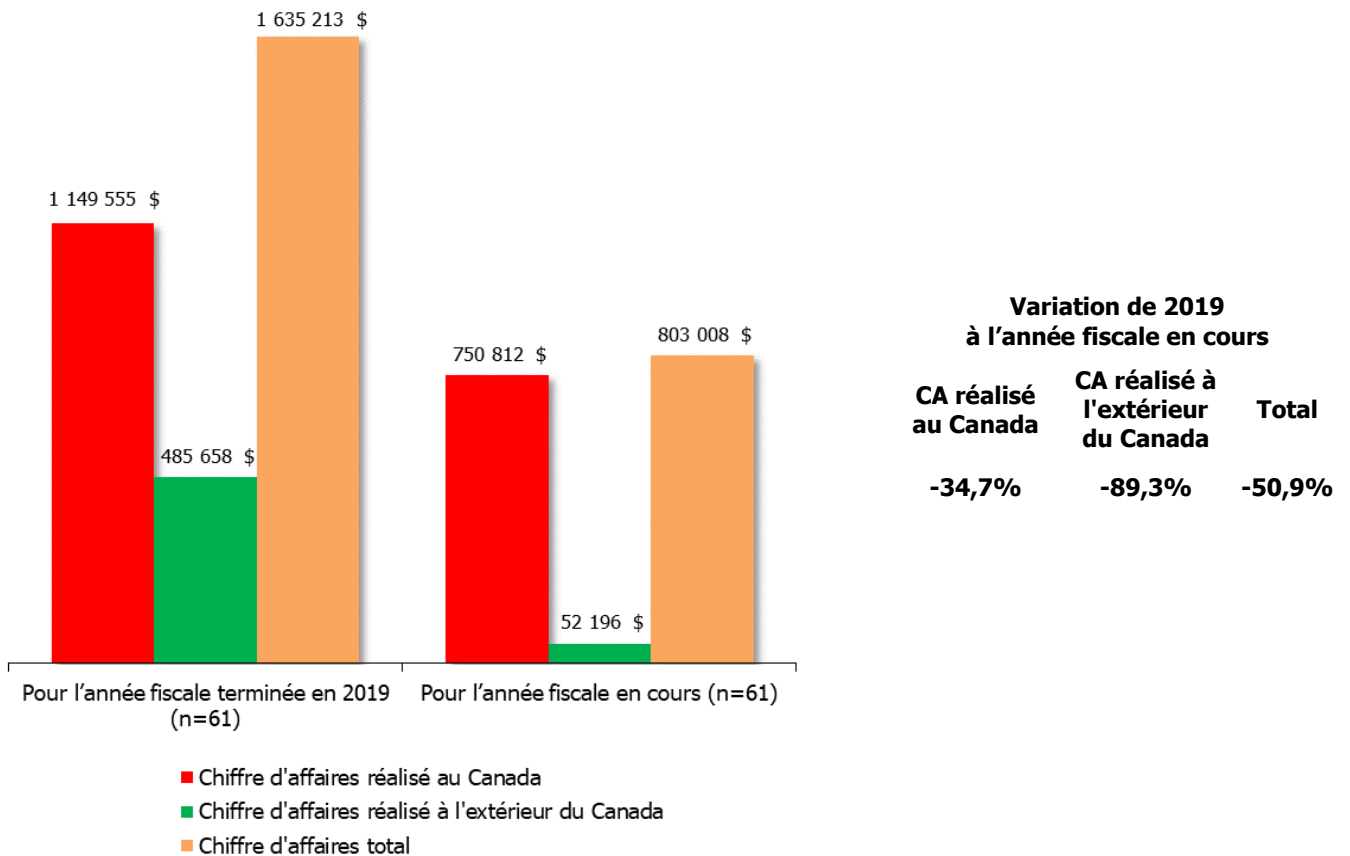
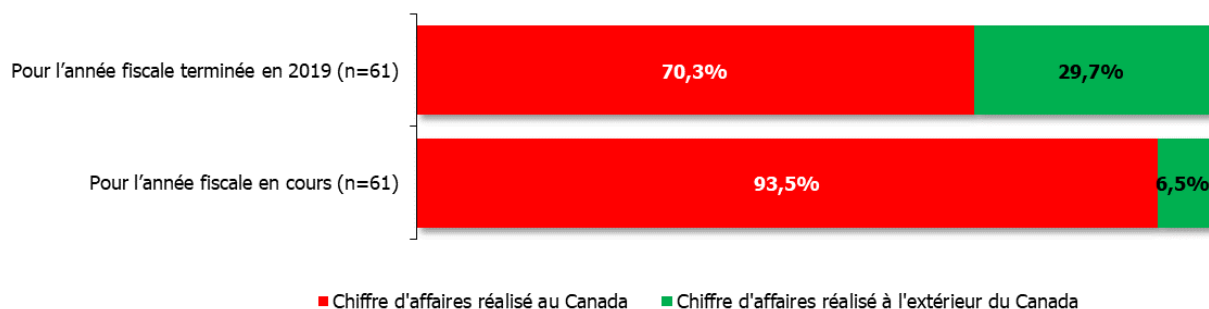


Figure 4 – Chiffre d'affaires : répartition entre celui réalisé au Canada et celui réalisé à l'extérieur du Canada



Q5 Veuillez répartir en pourcentage votre chiffre d'affaires annuel selon la nature de vos revenus :

Pour l'année fiscale terminée en 2019

Pour l'année fiscale en cours (prévision)

Figure 5 - Chiffre d'affaires : répartition selon la nature des revenus

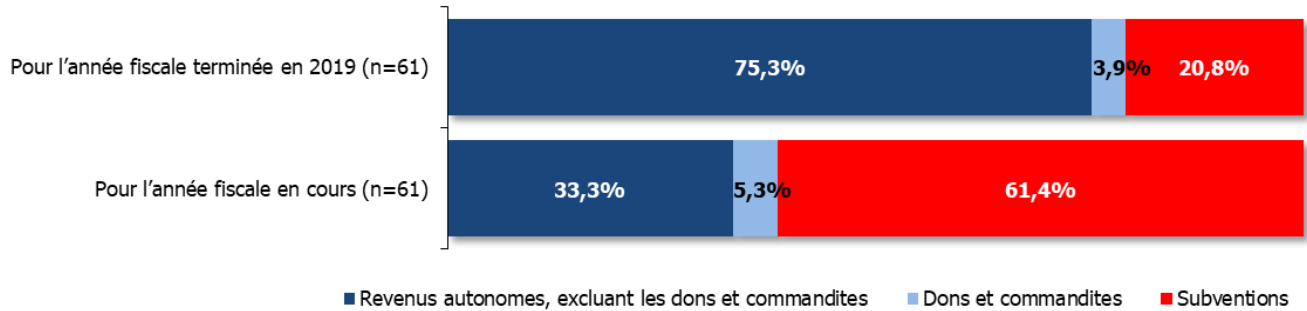


Figure 6 - Chiffre d'affaires selon la nature des revenus : moyenne par répondant

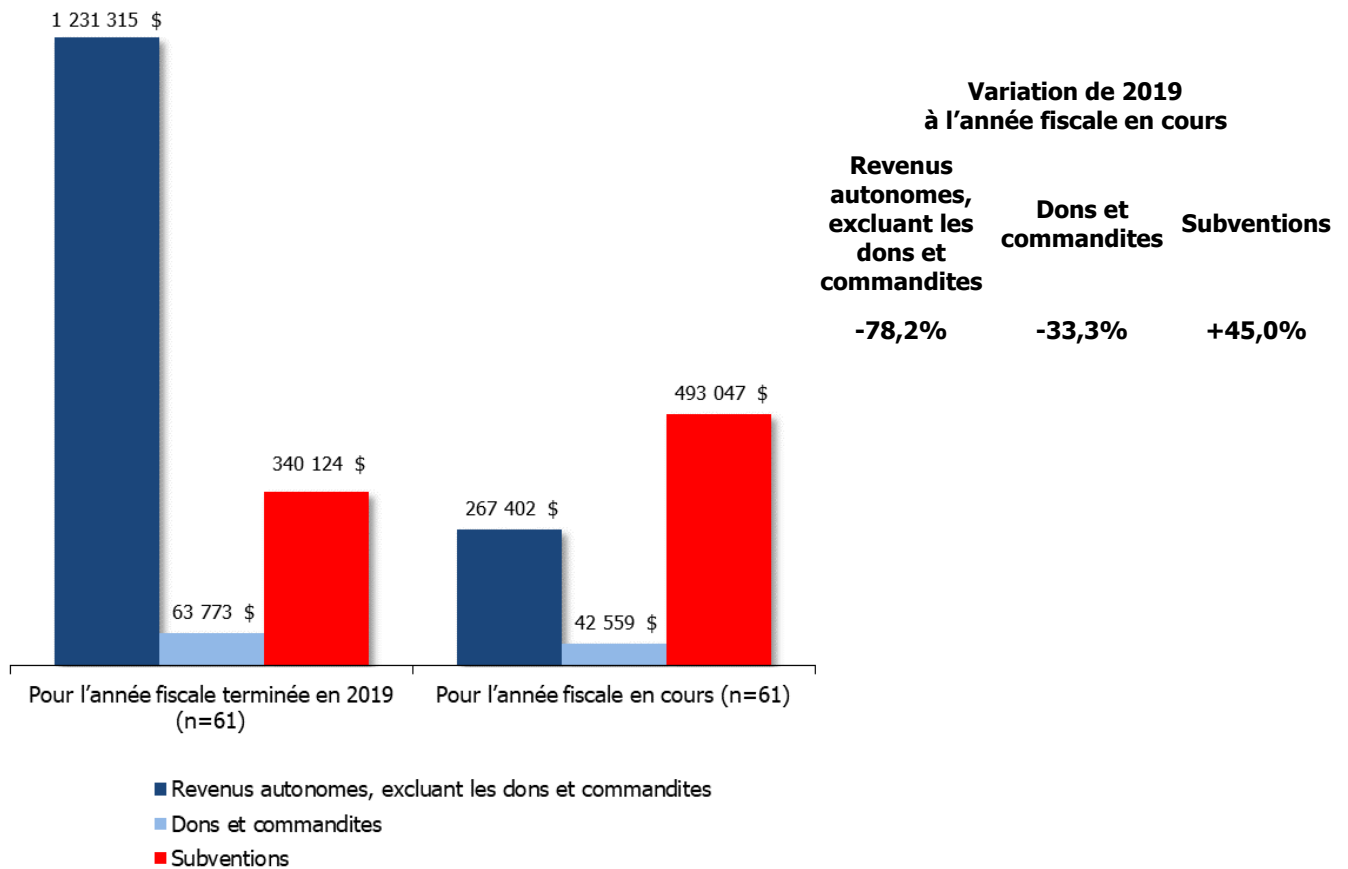
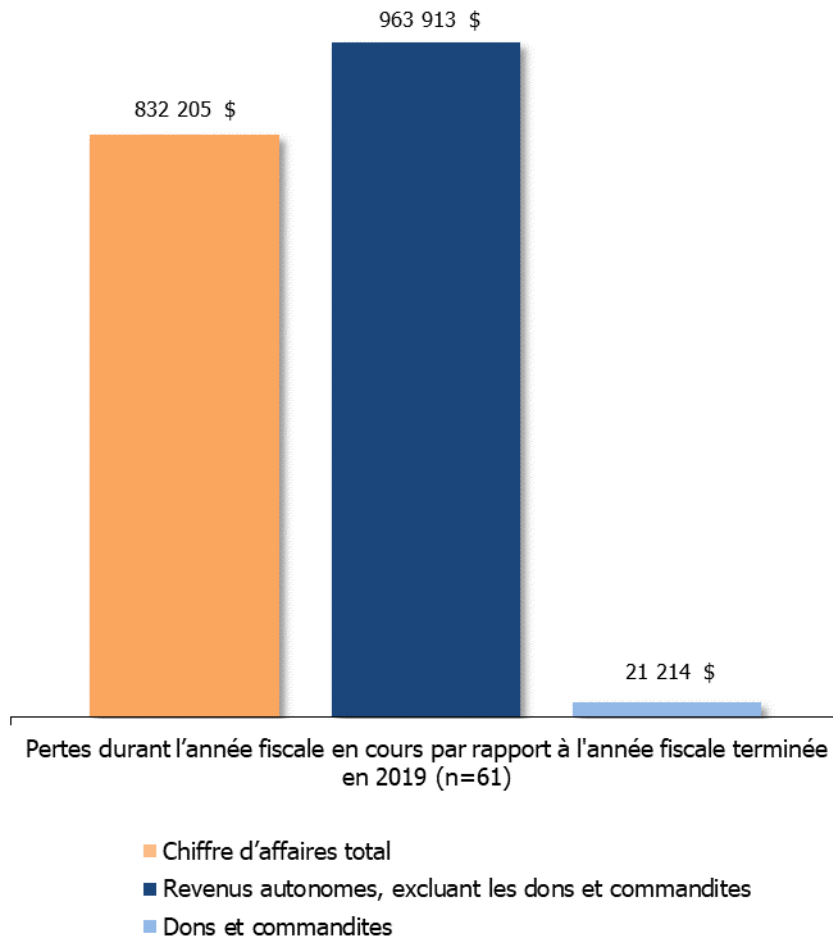
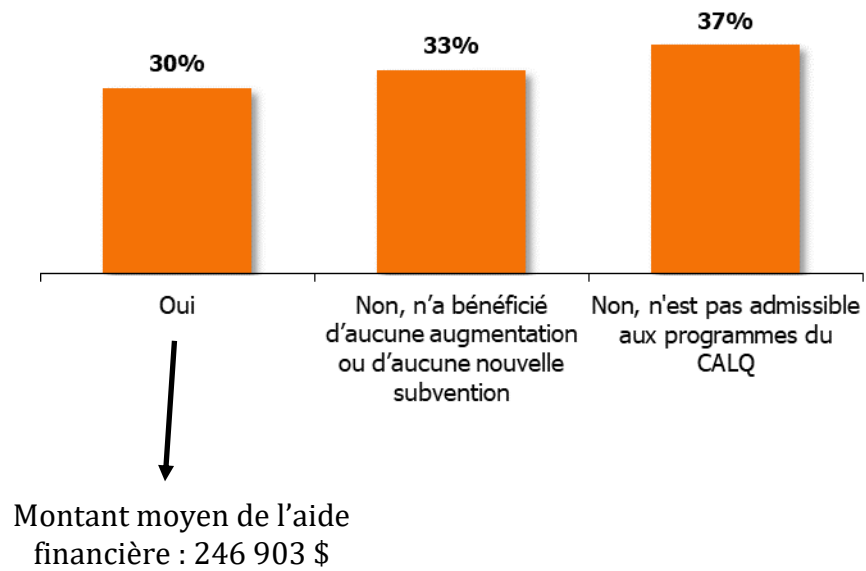


Figure 6.1 – Pertes encourues : moyenne par répondant



Q6 Pour les compagnies dont le siège social est au Québec, l'aide financière de 10 millions de dollars a-t-elle été bénéfique pour votre compagnie ?

Figure 7 - Si le siège social est au Québec, bénéficie de l'aide financière de 10 millions de dollars (n=49)



Q7 Combien de spectateurs avez-vous rejoints au Canada / à l'extérieur du Canada / total :

Pour l'année fiscale terminée en 2019

Pour l'année fiscale en cours (prévision)

Figure 8 – Nombre de spectateurs rejoints au Canada, à l'extérieur du Canada et total : moyenne par répondant

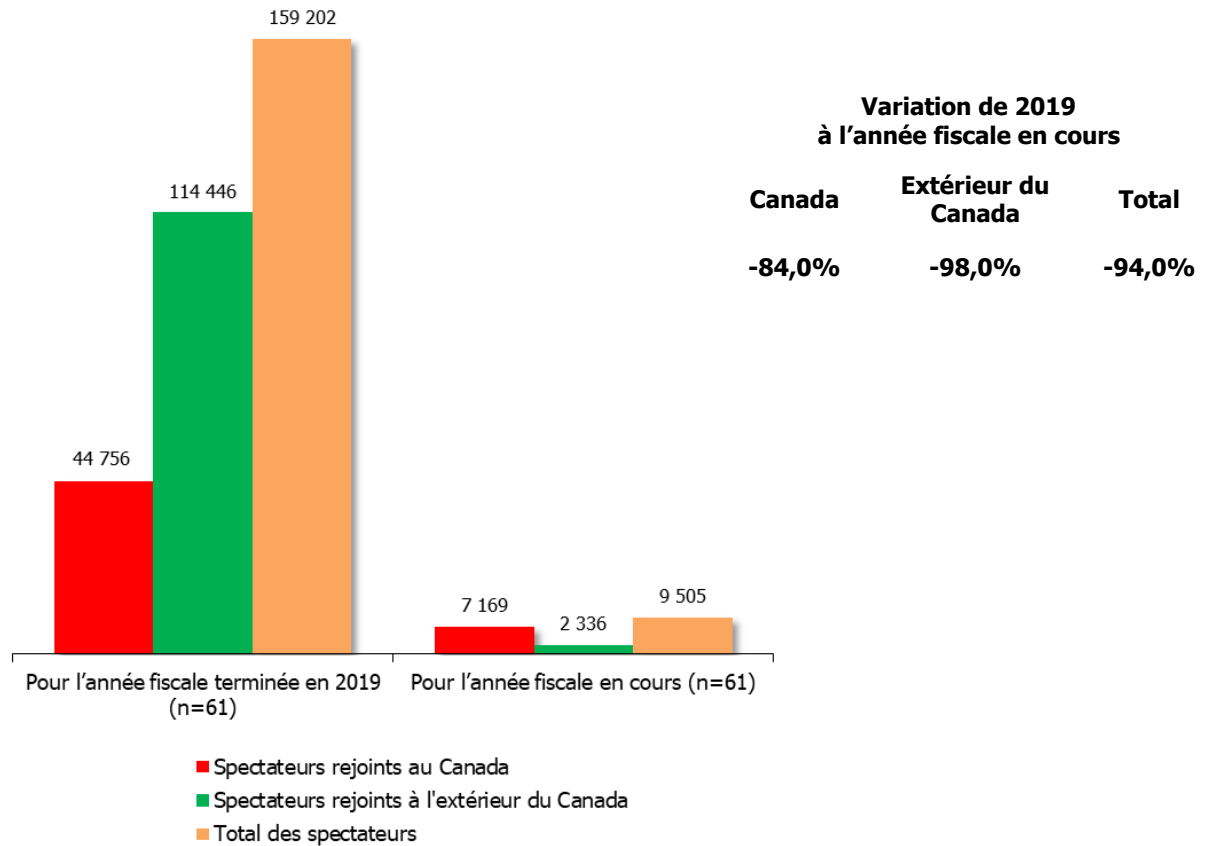
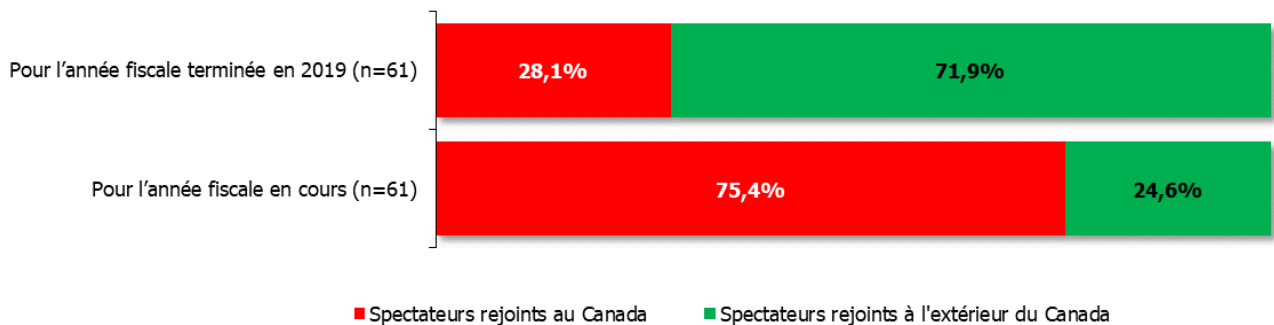


Figure 9 – Nombre de spectateurs rejoints : répartition entre ceux rejoints au Canada et ceux rejoints à l'extérieur du Canada

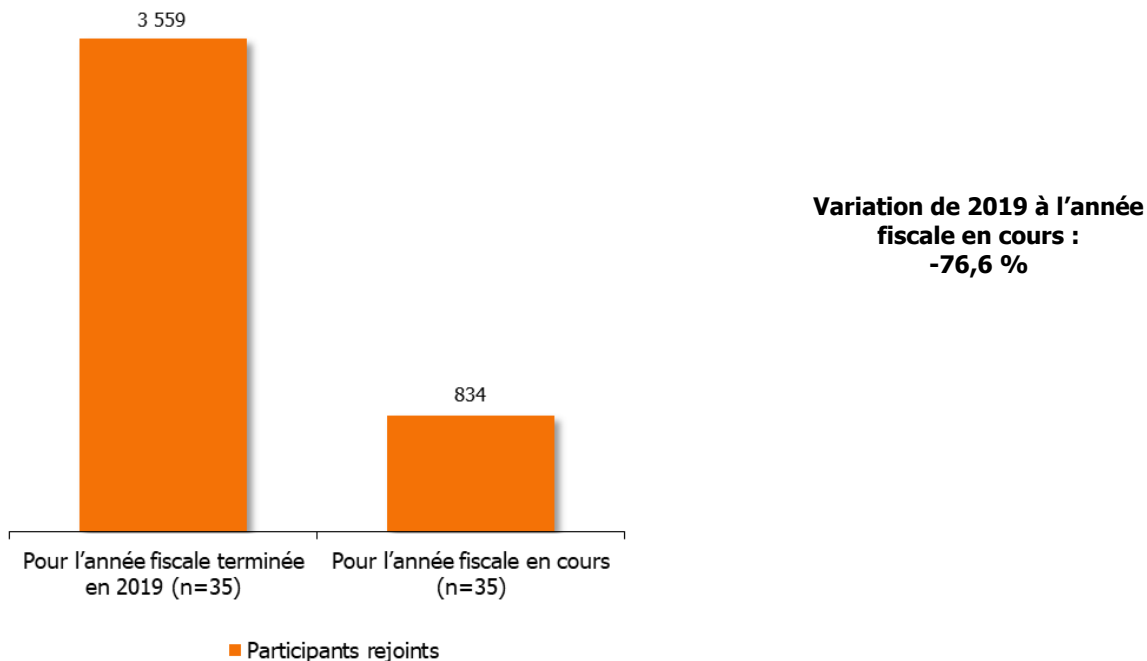


Q8 Si vous êtes un établissement d'enseignement ou une compagnie de cirque social, combien de participants avez-vous rejoints dans vos programmes d'enseignement ou activités ?

Pour l'année fiscale terminée en 2019

Pour l'année fiscale en cours (prévision)

Figure 10 – Nombre de participants rejoints dans les programmes d'enseignement ou activités (établissement d'enseignement ou une compagnie de cirque social) : moyenne par répondant

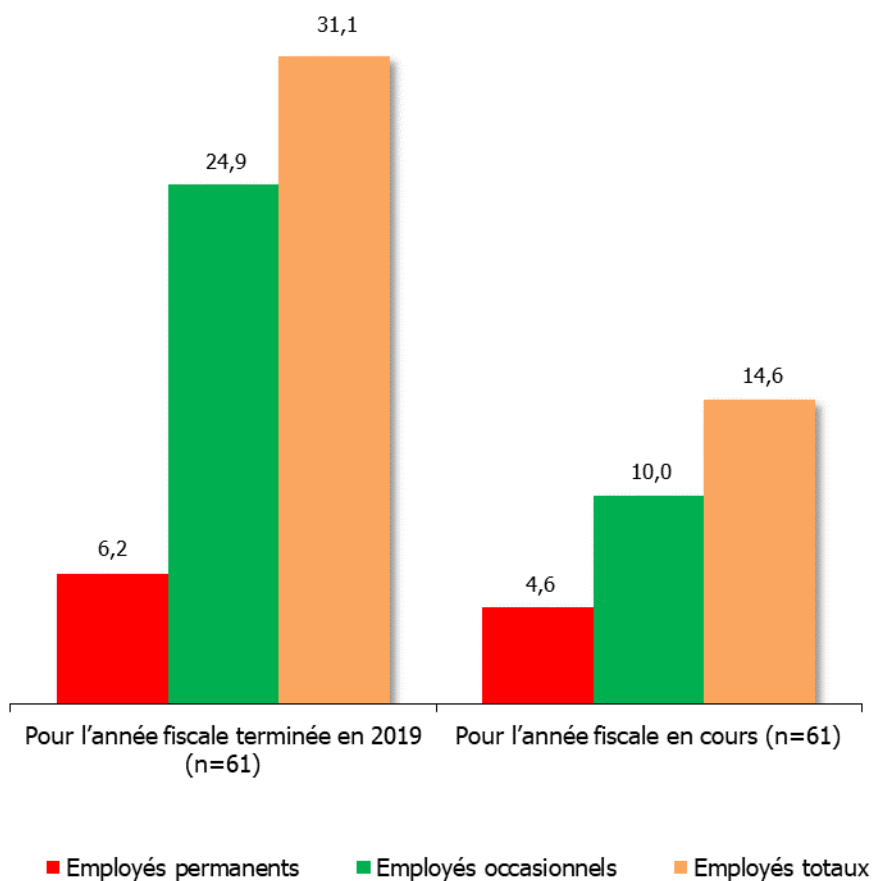


Q9 Quel est le nombre d'employés permanents et occasionnels dans votre organisme ?

Pour l'année fiscale terminée en 2019

Pour l'année fiscale en cours (prévision)

Figure 11 - Nombre d'employés permanents, occasionnels et totaux : moyenne par répondant



Variation de 2019 à l'année fiscale en cours

Employés permanents	Employés occasionnels	Total
-25,8%	-59,8%	-53,1%

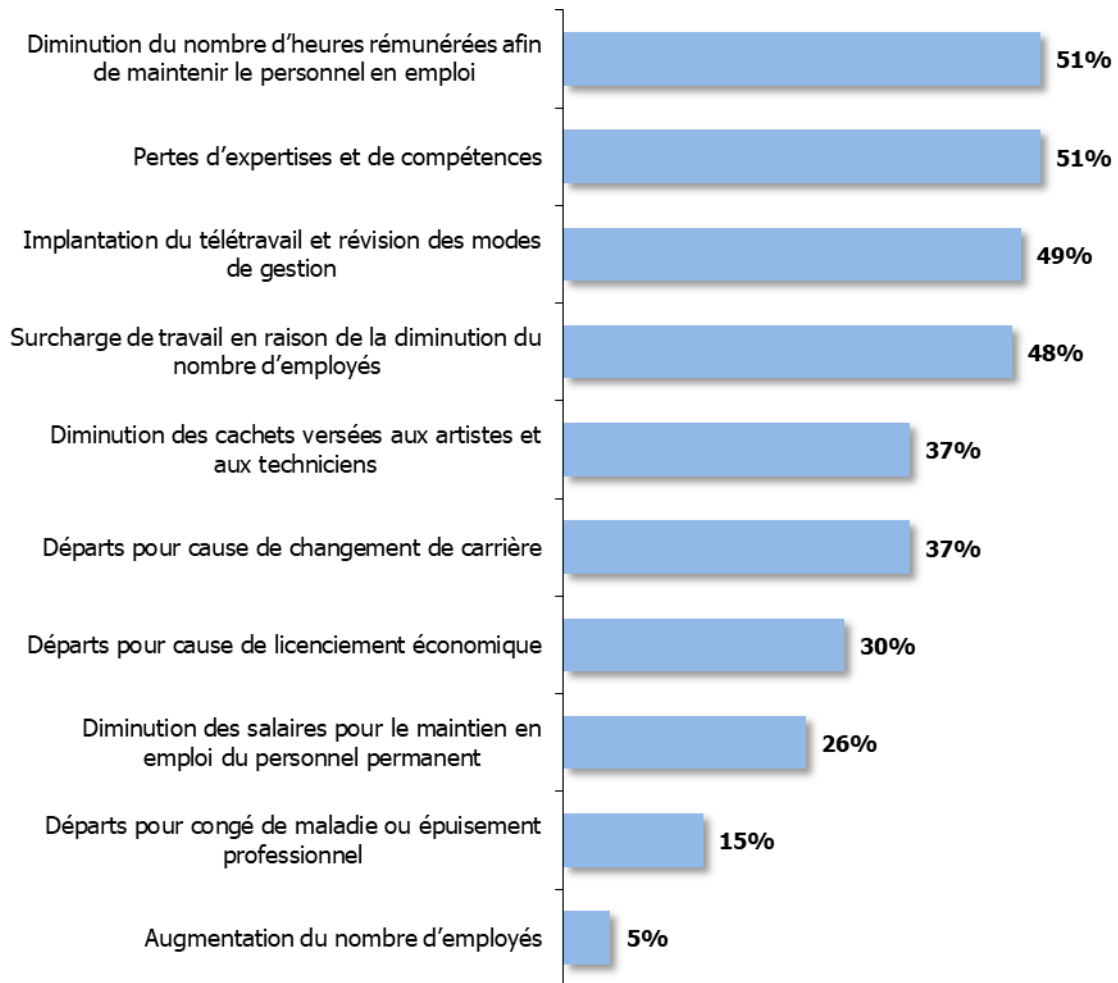
Q10 Outre la perte de revenus et les conséquences sur les ressources humaines, quelles sont les autres répercussions directes et indirectes sur vos activités liées au COVID-19?

Figure 12 – Répercussions les plus importantes directes et indirectes sur les activités, outre la perte de revenus et les conséquences sur les ressources humaines (n=61)



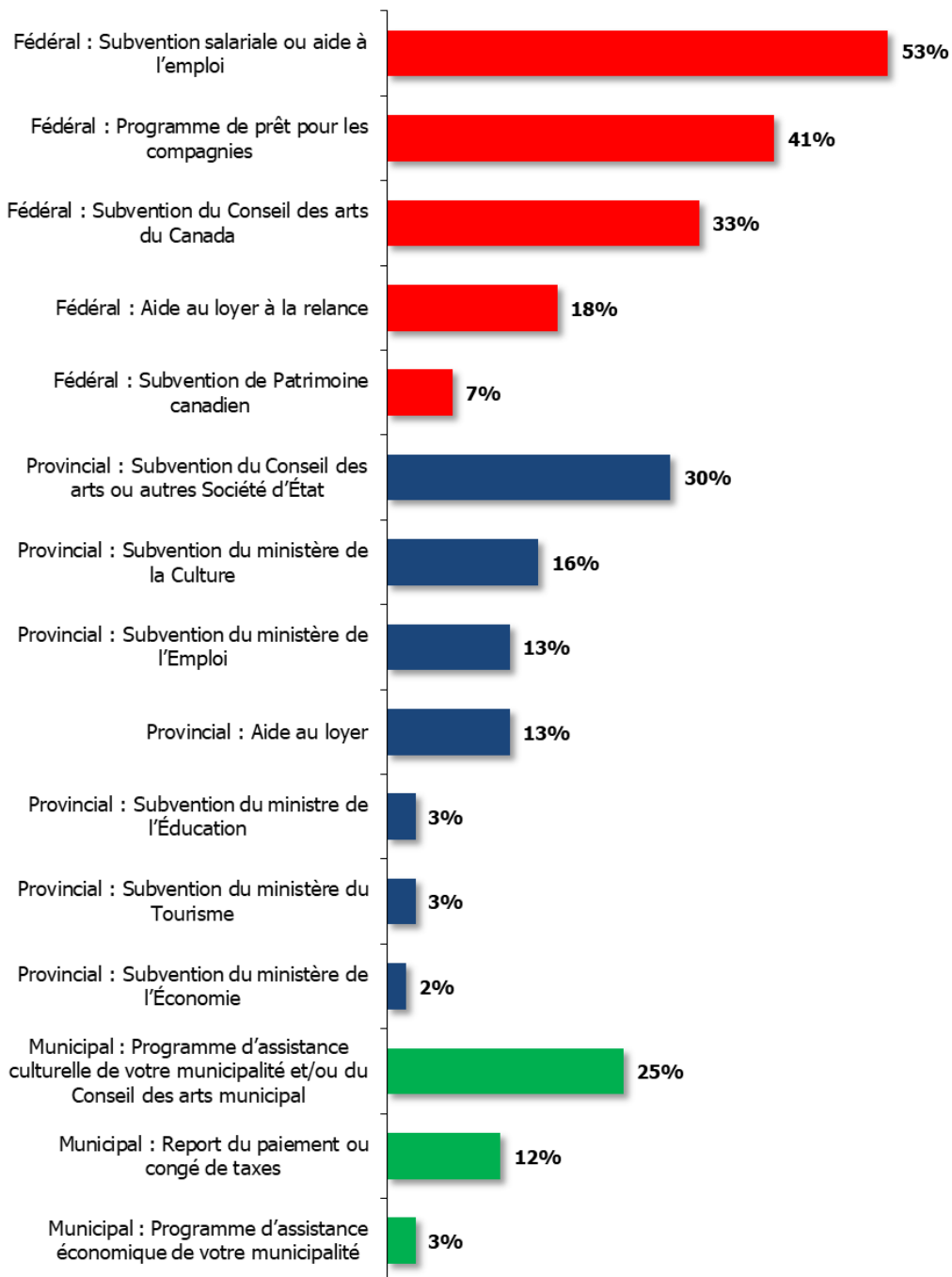
Q11 Quelles seront les conséquences de la pandémie sur les ressources humaines ? (Cochez un ou plusieurs choix)

Figure 13 - Conséquences de la pandémie sur les ressources humaines (n=61)



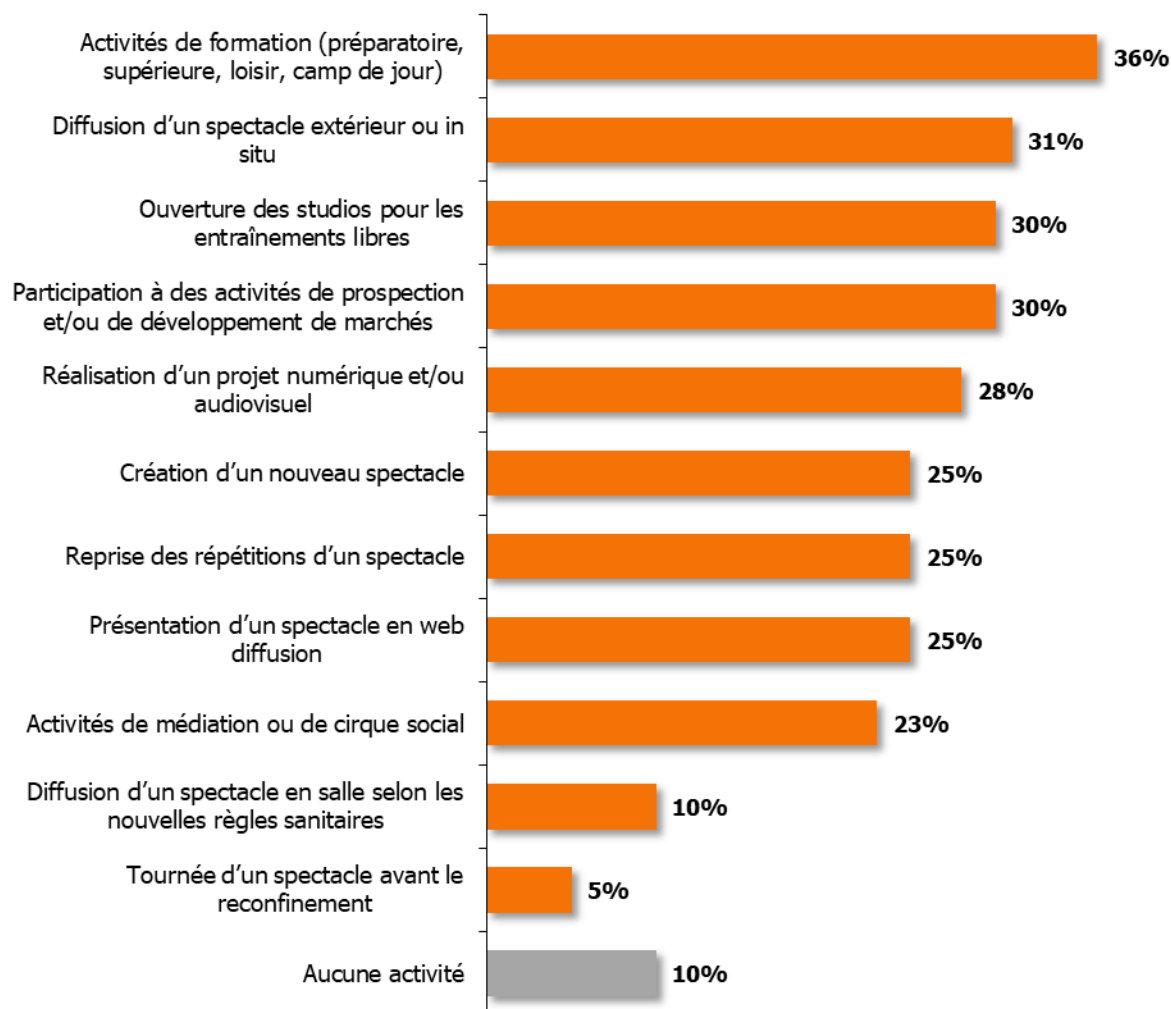
Q12 Depuis les débuts de la pandémie, avez-vous reçu une aide financière de l'un ou l'autre de ces programmes gouvernementaux ?

Figure 14 – Aide financière reçue de programmes gouvernementaux ou autres, depuis les débuts de la pandémie (n=61)



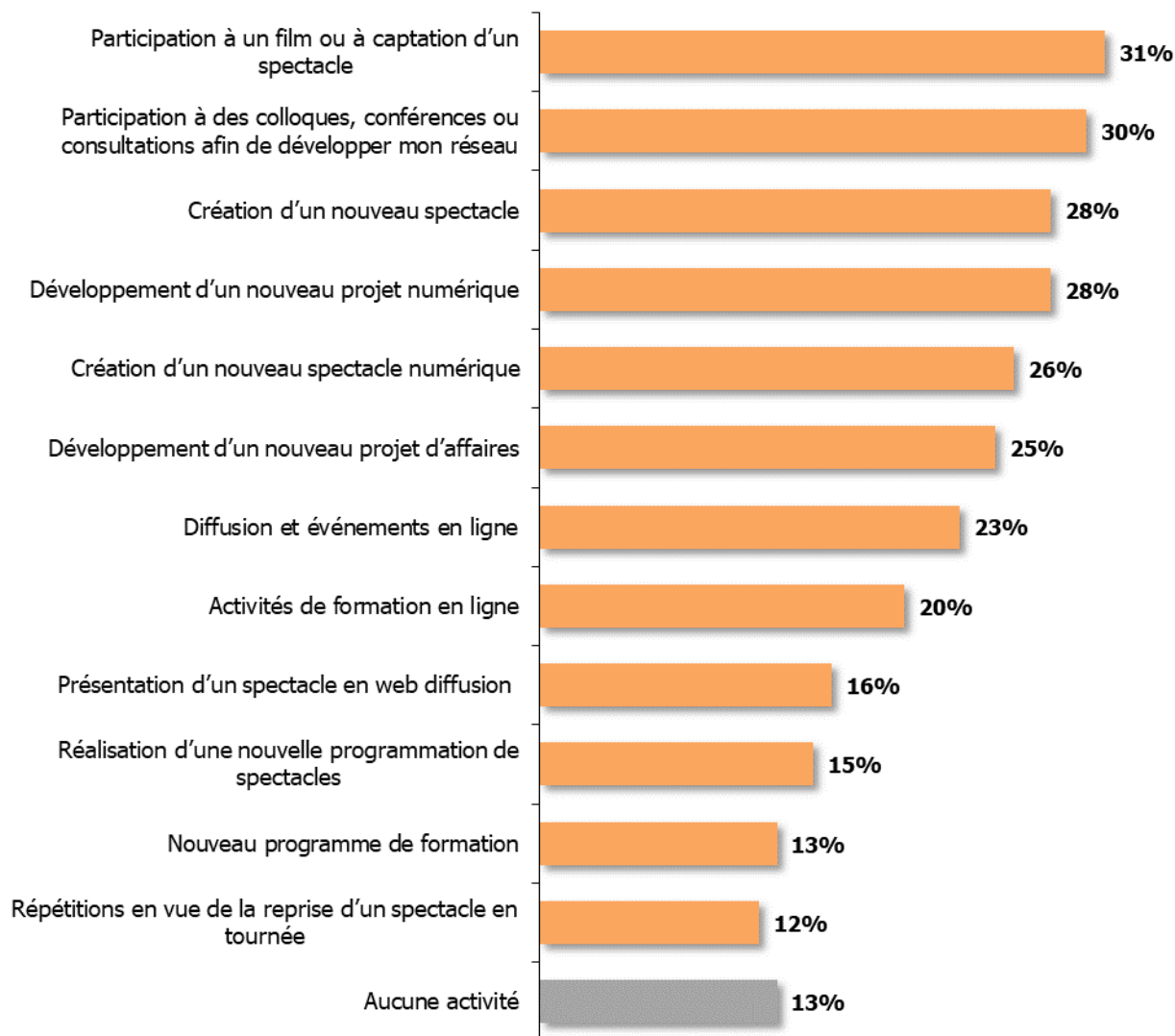
Q13 Parmi vos activités que vous réalisiez avant la COVID-19, excluant les nouvelles activités mises en place depuis, lesquelles avez-vous été en mesure de poursuivre, dans le respect des normes sanitaires imposées par la Santé publique ?

Figure 15 – Activités réalisées avant la COVID-19 que les organismes ont été en mesure de poursuivre (n=61)



Q14 Quelles nouvelles activités avez-vous mises en place pour assurer la survie de votre organisme ou le maintien de vos activités durant la pandémie ?

Figure 16 – Nouvelles activités mises en place pour assurer la survie de l'organisme ou le maintien des activités durant la pandémie (n=61)



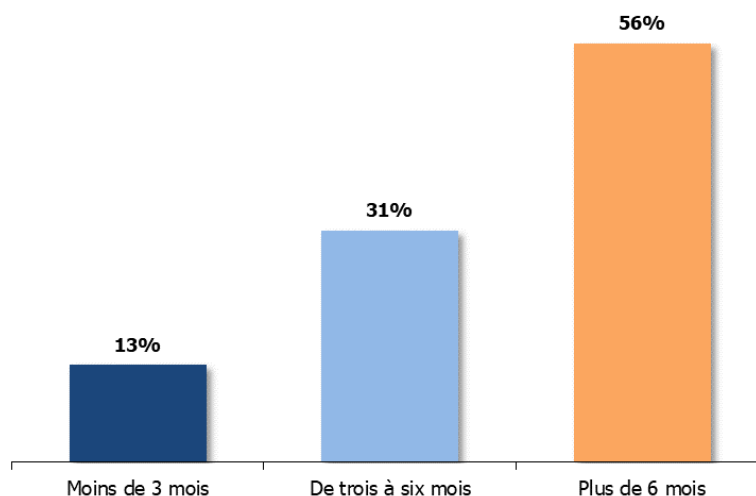
Q15 Quels sont vos principaux besoins financiers dans le présent contexte de la COVID-19, pour lesquels de l'aide vous permettrait de survivre et d'assurer la relance de vos opérations ? Cochez uniquement les cinq plus importants.

Figure 17 – Besoins principaux pour assurer la relance des opérations, outre les mesures actuelles mises en place par les gouvernements (n=61)



Q16 Sans aucune aide financière supplémentaire, combien de temps pouvez-vous poursuivre vos opérations ?

Figure 18 – Temps de poursuite des opérations de l'organisme sans aucune aide financière supplémentaire (n=61)



Q17 Si aucune aide financière supplémentaire ne vous est allouée après le 31 mars 2021, quelle situation s'appliquerait à votre organisme ?

Figure 19 – Situation de l'organisme si aucune aide financière supplémentaire ne lui est allouée après le 31 mars 2021 (n=61)

